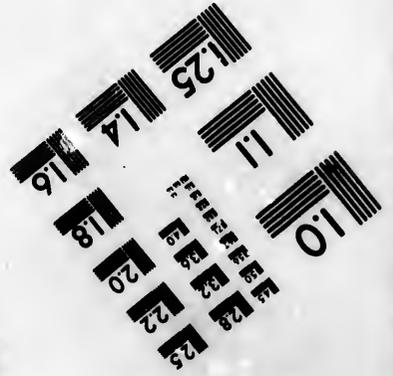
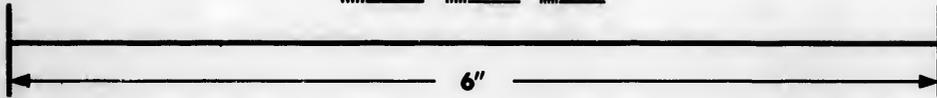
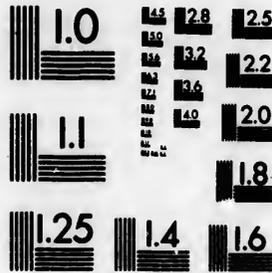


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

128
125
122
120
118
116

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

110
108
106
104

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

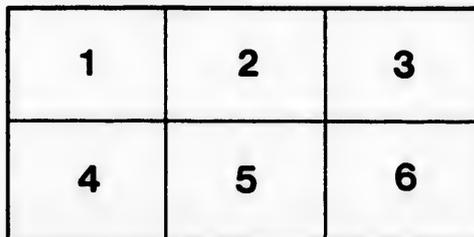
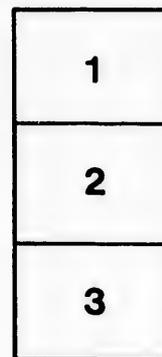
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

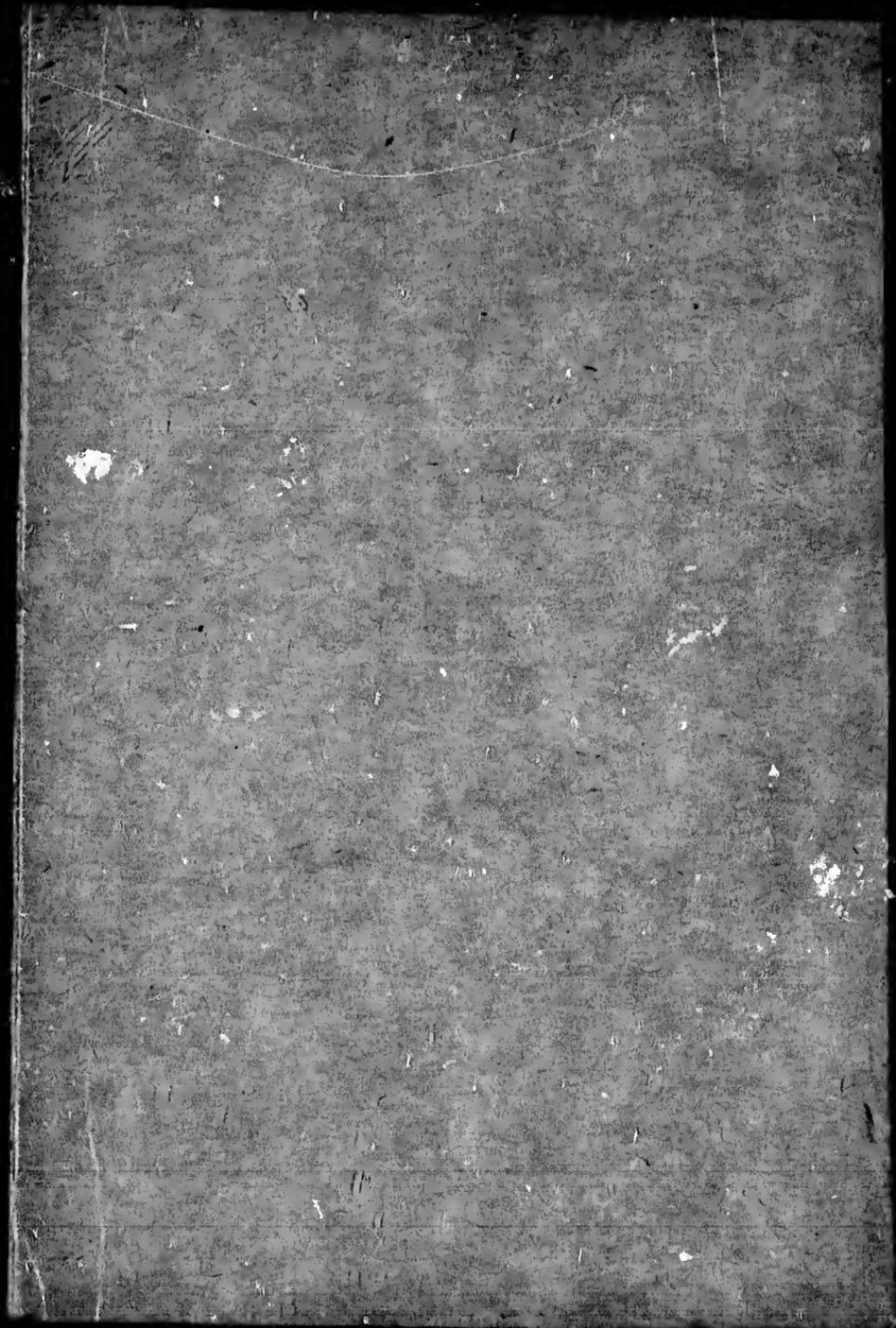
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à



32X



356
BIBLIOTHÈQUE FRANKLIN

LES TRAVERS

DES

PAYSAN

PAR

L'Abbé TOUNISSOU

Membre de la Société d'Économie Sociale, de la Société
d'Économie Politique, de la Société de Statistique de Paris, etc., etc.
Membre de diverses Sociétés agricoles



Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec



PARIS

ÉDITIONS FRANKLIN
HENRY BELLAIRE, ÉDITEUR
71, rue des Saints-Pères, 71



QUEBEC:
Delle. GASTONGUAY, LIBRAIRE,

426

MAGNY EN VEXIN (SEINE-ET-OISE). — Imp. O. PETIT.



NOTE DE L'ÉDITEUR

« Il n'est pas inutile, disions-nous en tête de l'un des premiers volumes de cette collection, — il n'est pas inutile de déclarer que la *Bibliothèque Franklin* aspire tout simplement à être la bibliothèque des gens de bien, sains de cœur et sains d'esprit, comme il s'en trouve heureusement dans tous les camps, dans tous les partis et dans toutes les religions. » Cette déclaration, il est nécessaire de la répéter plus que jamais, aujourd'hui que des esprits inquiets ont cru voir dans nos modestes efforts des intentions de propagande que nous n'avons jamais eues.

La seule propagande que nous cherchions à faire et dont nous ne nous lasserons pas, c'est la PROPAGANDE DU BIEN. Aussi, fidèle à notre programme, sommes-nous heureux, pour enlever toute consistance aux insinuations

dont nos efforts ont été l'objet, de publier aujourd'hui ce volume de l'auteur de *Bourgeois et Ouvriers*, de l'*Amour du Clinquant*, du *Bien-être de l'Ouvrier*, de *Ne fuyons pas les Campagnes*, et d'autres ouvrages empreints du souffle le plus franchement libéral.

M. Tounissoux vient, en ami sincère des paysans, leur montrer leurs *travers*, grands et petits, et leur indiquer les remèdes qu'ils y doivent opposer. combien de citadins, s'ils veulent être francs, pourront trouver que les travers de leurs concitoyens des campagnes sont bien également les leurs ! Ce volume trouvera donc aussi utilement sa place dans une bibliothèque de ville que dans une bibliothèque de village.

H. B.

AVANT-PROPOS

Les aspirations, les habitudes, et les goûts qui ont attiré sur notre malheureux pays tant de désastres et de malédictions, ont eu, jusqu'ici, beaucoup moins d'accès dans les campagnes que dans les villes. C'est là un avantage d'autant plus précieux pour la société, que la résistance opposée par les villageois aux diverses dégradations morales, laisse aux citadins le temps de reconnaître leurs torts et de les redresser. De fait, c'est tout particulièrement sur les

habitants des campagnes que la France doit fonder les garanties du présent et les espérances de l'avenir, d'autant plus que l'exercice du suffrage universel met entre les mains des paysans le sort politique et social de tous nos concitoyens. Activer le progrès dans les campagnes, c'est contribuer efficacement à la marche de la prospérité générale.

Il est un autre point sur lequel il faut agir, c'est l'enseignement. L'école est le lieu où se forment les esprits et où se transmettent les connaissances. Il faut donc veiller à ce que l'enseignement soit donné dans les campagnes avec la même attention que dans les villes. Les instituteurs doivent être choisis parmi les hommes les plus capables et les plus dévoués. Il faut aussi encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école. C'est ainsi que l'on pourra former une jeunesse éclairée et utile à son pays.

à
c
l
t
e
h
c

LES TRAVERS

DES

PAYSANS

I

Le mépris des Villages

Le premier *travers* que nous ayons à corriger, mes bons amis, est cette sottise illusion qui tend depuis longtemps à nous représenter les travaux des champs comme étant exclusivement réservés aux incapables et aux illettrés, à nous faire croire qu'il suffit à l'homme qui

sait lire, d'aller s'établir dans une grande ville telle que Paris, pour y faire fortune en peu de temps, pour goûter toute espèce d'agrémens.

S'il était constaté que les anciens villageois qui habitent en ce moment une grande ville, sont, tous ou en majorité, plus tranquilles et plus à l'aise que nous, je serais le premier à conseiller la même détermination à ceux qui paraissent se plaire peu dans leur village. Chacun de nous a le droit de chercher son avancement là où il croit le trouver.

Que l'homme auquel rien ne manque en fait d'avantages matériels, se trouve satisfait de sa position, qu'il soupire après ce qui lui garantit le plus solidement le *statu-quo* ; cela s'explique sans miracle ; mais on n'a guère plus de peine à comprendre que ceux qui ont beaucoup de mal à

joindre les deux bouts, comme on le dit vulgairement, désirent un état de choses par lequel l'avancement soit poureux plus facile. J'entends parler de personnes bien intentionnées, admettant le capital comme une source légitime de produits, mais faisant des vœux pour que le travailleur qui n'a reçu aucun avoir de ses parents, ait à l'avenir plus de facilité pour arriver qu'il n'en a eu jusqu'ici. Nous-mêmes, quoiques simples paysans, nous éprouvons bien plus qu'on ne l'éprouvait autrefois le désir de monter, quand cela se peut légitimement. Nous comprenons l'importance des réformes opérées par la révolution de 89, particulièrement l'abolition des castes et des privilèges. Nous commençons à sentir le besoin de participer à la vie civile, au progrès général, Peut-on nous en blâ-

mer? Non. Doit-on le regretter? Non encore. Si les paysans s'étaient montrés, en tout temps, pleinement satisfaits de la situation qui leur était faite, ils ne seraient probablement pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils seraient encore aussi mal logés, aussi mal nourris, aussi peu considérés qu'ils l'étaient autrefois. La prospérité générale ne saurait être fondée en dehors du mouvement libéral qui entraîne les populations vers un bien-être plus répandu.

Je ne suis donc pas de ceux qui condamnent toute espèce d'émigration vers les villes; quelques-unes qui sont nécessaires: cela existe par exemple pour certains pays des Landes, de la Savoie, de l'Auvergne, etc.. Il y en a qui sont utiles pour se perfectionner dans les professions. Paris serait bien tôt une ville de troisième ordre,

si les contrées qui ont été trop pleines par suite de la grande multiplication des enfants, ne lui envoient des coopérateurs dans les carrières libérales, dans les professions industrielles. Mais il me semble qu'il y a sur ce point bien des illusions à dissiper. Assurément, bon nombre de citadins ont moins de fatigues et plus de plaisirs que nous; mais, pour rester vrais dans la comparaison, ce n'est pas aux millionnaires ni aux grands dignitaires qu'il faut nous comparer, mais uniquement aux personnes de notre condition. Puisque nous sommes ouvriers, comparons-nous à des ouvriers.

Quand l'un de nos compatriotes, parti pour Paris avec de gros souliers et des vêtements de bure, nous revient avec des vêtements de drap fin et des souliers vernis, nous



éprouvons tous le besoin d'envier son sort et de gémir sur le nôtre. Nous nous figurons que ses poches sont pleines d'or et de billets de banque, tandis que souvent ce compatriote s'est privé pendant des années, a même emprunté de l'argent à ses connaissances pour faire un peu d'embarras dans son pays natal. Il est certain que bon nombre d'entre nous prennent les apparences pour la réalité. J'échappe bien des illusions de cette nature depuis que j'ai eu l'occasion de m'instruire par moi-même. Sur cent personnes qui abandonnent leur pays pour Paris, quatre-vingt-dix ont lieu de regretter leur ancienne position ; les quelques autres qui ont eu meilleure chance n'ont obtenu ce qu'elles ont, qu'au prix des préoccupations les plus pénibles, des sacrifices les plus

préjudiciables à leur santé. Il est rare qu'un ouvrier se fasse une position convenable à Paris, sans abréger sa vie, sans encourir des infirmités précoces, soit par suite de peines morales trop difficiles à supporter, soit par suite de privations regrettables dans la manière de se loger et de se nourrir. Je ne sache pas, mes bons amis, qu'aucun de ceux qui sont restés ici soit mort de misère ou de chagrin ; mais combien, parmi ceux qui ont quitté notre village pour aller chercher fortune et plaisirs à Paris, ont fini misérablement ?

En dehors d'un certain nombre d'employés payés par l'État ou par les villes, et n'ayant suffisamment d'occupations que pour ne pas s'ennuier, combien d'autres employés, dans le commerce et l'industrie, mènent une vie beaucoup plus dure que

la nôtre, et se trouvent avoir moins épargné que nous à la fin de l'année? A bien des points de vue, je ne changerais pas ma position pour la leur.

Juger Paris par ce qui se voit extérieurement, prouve qu'on n'a qu'une idée très-imparfaite de ce qui s'y passe. C'est précisément ce qui ne s'étale pas au grand jour qui est triste et digne de notre commisération. Si vous consultez les administrateurs les plus zélés des institutions charitables, particulièrement des bureaux de bienfaisance de Paris, ils vous répondront tous que la misère y est effrayante, que les malheureux sont trop nombreux pour pouvoir être convenablement secourus.

Le dernier recensement de l'administration de l'assistance publique de Paris établit que le nombre des individus assistés est de 105,119, appar-

tenant à 40,644 ménages. Il est à remarquer que les Parisiens figurent pour un chiffre minimum dans le relevé total des indigents; les villageois émigrés sont les plus nombreux.

L'enquête a relevé un détail qui mérite toute la sollicitude de l'administration. 27,732 pièces occupées par les ménages indigents, ne renferment chacune qu'un seul lit; 9,665 en renferment deux, 5,422 en contiennent quatre; enfin, 142 en renferment cinq. Et, dans le 11^e arrondissement, on a trouvé une seule pièce contenant sept lits.

Ces détails donnent la mesure des misères ignorées qui pullulent dans la capitale, et sur lesquelles on ne saurait trop attirer l'attention des villageois.

Combien de personnes, principalement parmi les femmes, dont le sa-

laire est si modique, se trouvent condamnées à prendre sur leur nourriture pour se vêtir convenablement? Je ne parle pas ici des femmes qui cèdent à des désirs de coquetterie; mon attention se porte sur celles auxquelles on refuserait du travail ou un emploi si leur mise n'était pas ce qu'elle est. Combien de jeunes personnes, voulant conserver leur réputation de femmes honnêtes, se trouvent empêchées, après être restées enfermées six jours de la semaine, d'aller respirer, le dimanche, un air plus pur sur les boulevards, dans les squares, dans les campagnes de la banlieue? Il en est de même pour toutes les femmes jeunes qui n'ont ni parents, ni domestiques pour les accompagner. En France, personne ne l'ignore, une femme est réputée mal intentionnée quand elle se promène

seule. Aussi, devons-nous déclarer
préférables aux usages de la France
ceux de l'Amérique et de la Suisse,
contrées où une femme peut sortir
seule, même le soir, sans compro-
mettre sa réputation.
Aux yeux des gens sérieux, n'en
doutez pas, la vie des campagnes offre
des avantages incontestables sur celle
des villes. Notre condition n'est point
encore ce qu'elle pourrait être ; mais
il ne dépend que de nous de l'amé-
liorer.
Telle condition qui serait une
charge pour le citadin, particuliè-
rement pour le bourgeois, est un bé-
néfice pour nous. M. Colon, par exem-
ple, qui compte six enfants, en a déjà
quatre qui gagnent au lieu de lui coû-
ter, et cela depuis l'époque de leur
première communion. Jeannot n'a-
vait encore que dix ans, qu'il gardait

les bœufs. Tel bourgeois de Nevers dépensant mille francs par an pour élever son enfant, n'aurait déboursé qu'une centaine de francs pendant un temps moins long, s'il avait appartenu à la catégorie des paysans. Ne nous plaignons donc pas du grand nombre de nos enfants. Ces enfants sont notre plus grande richesse, aussi bien que notre plus douce consolation. L'accueil qui m'attend tous les soirs à la maison, au retour de mon travail, me paraît bien préférable aux représentations les plus recherchées des théâtres de Paris.

— Quand les petits propriétaires se plaignent de la distribution des impôts, en ce qui concerne les augmentations que le gouvernement a été obligé d'établir pour faire honneur à ses charges, sont-ils dans leur droit ? Non, car tous les impôts ont été aug-

mentés, excepté celui qui s'adresse à la propriété foncière. Les commerçants vous diront tous que le commerce a été bien plus frappé que l'agriculture. Sans doute, le commerce fait payer ses marchandises à raison des frais qu'il supporte; mais n'en faisons-nous pas tout autant pour nos produits? Le commerçant, étant à son tour consommateur n'est-il pas, comme tel, obligé de subir des impôts qui ne lui sont pas remboursés? Le paysan est, avouons-le, celui qui achète le moins pour sa consommation. Non-seulement nous échappons à ce qui est luxe et plaisir; mais nous récoltons la plus grande partie de ce qui est nécessaire à notre entretien.

Voulez-vous avoir une preuve convaincante que la gêne est le partage des citadins plutôt que celui des villageois? Comparez l'état des faillites

dans les villes à celui des campagnes. Vous trouverez une différence immense au préjudice des villes. Bien des commerçants, assurément, causent eux-mêmes leur perte en traitant le commerce plutôt en jeu ayant pour but de les enrichir ou les ruiner en peu de temps, qu'en profession laborieuse destinée à leur procurer à la longue un gain modéré et certain ; mais il n'en reste pas moins vrai que c'est le séjour des villes qui inspire des goûts si faux et si dangereux, en excitant l'esprit de vanité et l'amour des plaisirs.

Les paysans ne pensent point à devenir millionnaires ; mais, en s'abstenant de toute entreprise frauduleuse et trop hardie, en conservant leurs goûts simples et modestes, ne sont-ils pas assurés, non-seulement de faire honneur à leurs affaires, mais encore de se ménager des ressources pour le

temps où ils ne seront plus en état de continuer leurs occupations ? Mieux vaut n'avoir pas la prétention de devenir millionnaire, et s'abriter sûrement contre les misères de la vie.

Presque toujours, dans les villages, l'ouvrier le plus souvent à l'espérance de devenir un jour propriétaire, ne serait-ce que de la cabane qu'il habite, du champ qu'il cultive. N'est-ce point là une grande consolation ?

Bien des personnes combattent le morcellement de la propriété comme étant préjudiciable à la réalisation des grandes améliorations agricoles ; je n'ai jamais partagé leur avis. Certaines améliorations auraient avantage, j'en conviens, à être entreprises sur une large échelle avec d'immenses capitaux ; mais outre que l'expérience paraît prouver que les grands propriétaires ne font pas toujours ce

qu'ils devraient faire, il est démontré que l'homme qui travaille son bien se sent mille fois plus de zèle que lorsqu'il travaillait au compte d'autrui. Cela nous explique comment les malheureux abondent là où la propriété se trouve dans les mains d'un petit nombre de riches propriétaires. Le manouvrier qui n'a aucun espoir de devenir propriétaire, éprouve généralement peu de goût pour le travail et pour l'économie; souvent même, il finit par se décourager, par désirer un bouleversement social qui semble lui offrir d'autres espérances. Tel est en ce moment l'état des esprits en Angleterre, le pays réputé le plus sage, au point de vue du respect des positions acquises. La commune qui compte cent petits propriétaires me paraît donc de beaucoup préférable à celle qui ne compte que dix grands

propriétaires, et dont les quatre-vingt-dix autres habitants n'ont pas de quoi reposer leur tête, et ont peu d'espoir d'obtenir un avenir assuré.

Faciliter l'acquisition des petites propriétés, c'est stimuler le travail, c'est encourager les forces productives de l'agriculture. N'est-il pas déplorable que des terres restent incultes ou mal cultivées à défaut de bras, pendant que tant de personnes réclament en vain du travail dans les villes, et se croient obligées de s'y faire mendians?

D'où vient ce manque d'équilibre qui est aussi préjudiciable pour les villes que pour les campagnes? N'a-t-on pas lieu de craindre que les paysans les plus influents n'aient point fait tout ce qui dépendait d'eux pour rendre le séjour des villages agréable et avantageux? Autant il

est difficile d'attirer dans nos campagnes les personnes qui ont déjà contracté les habitudes des villes, autant il est facile de retenir dans son pays celui qui ne connaît encore rien des jouissances factices des citadins, de ces attraits enchanteurs qui ne excitent que pour attrister ensuite.

Croyez-moi mes bons amis, l'argent ne se gagne pas sans peine à Paris; est même quelquefois assez difficile d'y en gagner avec de la peine. L'association qui s'est formée à la capitale pour venir en aide aux malheureux de notre département, déclarait, l'année dernière, qu'il lui était impossible de répondre à un dixième des demandes qui lui étaient faites par les malheureux émigrés. Raison de plus pour que nous fassions aimer les campagnes par toutes les améliorations possibles. « Qu'ils se-

raient heureux les habitants de la campagne, s'ils savaient comprendre leur bonheur ! » a dit un poète. Il aurait pu ajouter : « s'ils savaient se le procurer par les perfectionnements qui sont en leur pouvoir. »

Avons-nous en effet, à marchander à prix d'argent, l'air indispensable à notre existence ? Ne disposons-nous pas d'aliments sains ? ne menons-nous pas une vie active, favorable à la santé ? Parlez-moi d'un pays comme le nôtre, où chaque famille a pour elle seule une maison entière, je me sens peu de goûts pour ces réduits infectes situés sur la cour ou dans les mansardes, qui laissent à peine faire un pas sans heurter son lit ou sa table, où l'on ne peut respirer un peu d'air qu'en portant sa tête à la croisée !

Au point de vue des intentions et des habitudes, nous possédons des

qualités incontestables. Ce n'est pas nous qui aspirons à un bouleversement social; car, généralement, nous sommes sérieux, laborieux, économes et prévoyants. Malheureusement, nos qualités sont accompagnées de certains défauts qu'il serait de notre intérêt et de notre honneur de faire disparaître au plus tôt. Ne nous arrive-t-il pas de faire passer nos intérêts privés avant les grands intérêts publics? Ajoutons-nous assez de prix à l'instruction? Faisons-nous quelques efforts pour sortir de la routine, pour réaliser les améliorations désirables? N'aimons-nous pas les cancans, ne sommes-nous pas un peu chicaneurs, maraudeurs, trop peu éclairés sur les devoirs religieux, etc.? Je n'en finirais pas si je voulais mentionner tous les défauts qui nous portent perte et dont il serait urgent de nous corriger.

Veux-je dire que les habitants des villes soient tous parfaits, ou même que leurs défauts soient moins graves que les nôtres? Non, je ne veux rien dire de tout cela. Les habitants des villes sont souvent superficiels, prétentieux, habitués à vivre au jour le jour, faisant passer l'amour des plaisirs futiles avant les bienfaits de la prévoyance et de l'économie. C'est dans les villes que l'esprit de famille et les devoirs qu'il entraîne ont subi des détériorations déplorables. Mais, si regrettables et si nombreuses que soient les imperfections des citadins, cela n'empêche pas les paysans d'en avoir, ni de sentir le besoin de se corriger pour s'élever plus rapidement dans la voie du progrès.

Pour obliger le gouvernement à s'occuper davantage de nos intérêts, est-il opportun, est-il raisonnable d'imiter

les paysans d'Angleterre, en faisant du tapage, en organisant des grèves, etc.? non, rien de tout cela n'est nécessaire; je dirai même que les protestations ne peuvent guère se produire sans qu'il en résulte de très-mauvais effets pour tous. Exciter le trouble et la discorde dans le pays, c'est attirer des catastrophes sur les campagnes; c'est travailler à la ruine des paysans. Moins il y a de sécurité sociale, moins les marchandises ont d'écoulement; par suite, plus les cultivateurs, les tailleurs, les cordonniers, plus en un mot, les ouvriers de tout corps d'état, dans les campagnes comme dans les villes, ont de peine à gagner leur vie.

Quelle ne serait pas la prospérité de notre nation, si les Français n'avaient ajouté à leurs qualités, aussi précieuses qu'elles sont incontestables, tant

d'énormes défauts ? Parmi ces défauts, il est impossible de passer sous silence la manie de vouloir changer de gouvernement comme de chemise, ainsi que la prétention de tenir à se mêler de toute espèce de différends entre les divers peuples du monde. Combien de gouvernements, en France, ont tenté des guerres dans le seul but d'échapper à des excitations dans les masses ?

Pensez-vous qu'il nous fût impossible de sortir de la triste position où nous nous trouvons, si tout le monde sentait le besoin de devenir plus sérieux ? La France peut puiser dans la richesse de son sol, dans les aptitudes d'un grand nombre de ses habitants, des ressources innombrables que tous les peuples nous envient. Malheureusement, les sottes prétentions et

l'esprit de parti contribuent à nous rendre trop inconstants. Plus les perturbateurs perdent de temps à de vaines démonstrations, à de sottes réclamations, moins le gouvernement est en état de leur accorder le bien-être par la richesse publique. Le travail et l'ordre ne sont-ils pas deux conditions indispensables de la prospérité générale? Les gouvernements n'ayant pas le pouvoir de faire à leur gré la pluie et le beau temps, c'est principalement sur nous-mêmes qu'il faut compter pour améliorer notre position.

II

L'ignorance

Un jour, mes bons amis, Victor Hugo et Alexandre Dumas, devant être témoins du mariage d'un artisan qu'ils connaissaient particulièrement, se rendirent à la mairie indiquée. Lorsque le maire du village, honnête cultivateur, demanda le nom des témoins du marié, Victor Hugo déclina le sien. — Quelle profession? ajouta le maire. — Homme de lettres, répondit Victor Hugo. — Même répétition pour Alexandre Dumas. De tels titres produisirent peu d'effet sur le maire. On passa ensuite aux témoins de la

mariée. Le premier, après avoir donné son nom, déclare exercer la profession d'épicier. A cette déclaration, le maire se lève subitement pour prier « monsieur l'épicier » de vouloir bien s'asseoir.

Avouez que si le maire en question avait été plus instruit, il aurait fait plus de cas des hommes auxquels la nature a départi de grands talents pour instruire d'autres semblables. Dieu me garde de condamner les épiciers ; ils sont presque tous d'honnêtes gens ; ils nous rendent de très-grands services, tout en faisant leurs affaires personnelles ; mais est-ce une raison pour mépriser ceux qui consacrent leur temps et leur santé à satisfaire des besoins d'un ordre plus élevé que ceux du corps ? Sachons qu'il y a des professions qui exigent beaucoup plus de talents qu'il n'en

faut pour acheter et pour revendre du fromage et du café. Nous paraissions quelquefois surpris que les publicistes s'intéressent peu à notre situation ; mais n'est-il pas tout aussi surprenant que nous fassions si peu de cas de leurs mérites et des services qu'ils rendent à la culture de notre esprit ? Si nous les prenons pour des êtres inutiles, n'ont-ils pas le droit de blâmer notre ignorance ?

Quand je trouve ici ou ailleurs des paysans qui ont l'air de railler sur les personnes consacrant leur vie à des travaux intellectuels, qui s'imaginent qu'il n'y a rien sur la terre qui soit supérieur à une bourse pleine d'écus, je me sens humilié pour nous tous. Franchement, je ne méprise pas les pièces de cent sous, tant s'en faut ; j'aurais même tort de le faire ; mais je vous avoue que je ne suis pas de

ceux qui préfèrent les mérites d'un forgeron à ceux d'un professeur.

Si le savant a besoin du travailleur manuel, le travailleur manuel, à son tour, profite des découvertes du savant pour rendre sa tâche plus facile et plus utile. Si le consommateur a besoin du producteur, le producteur a besoin du consommateur. Au reste, à part quelques fainéants, nous sommes tous producteurs et consommateurs à différents degrés.

Assurément, la profession de cultivateur, celle de cordonnier, etc., etc., sont fort utiles et fort honorables ; mais si l'homme vit de pain, vit-il uniquement de pain ? Ne sommes-nous pas tenus de pourvoir à nos besoins intellectuels et moraux autant et même plus qu'à nos besoins physiques ; d'autant plus que les premiers sont aussi naturels que les seconds,

et appartiennent à un ordre véritablement supérieur? L'homme se distingue par son esprit et son cœur, beaucoup plus que par la structure et le jeu de ses organes.

Si tous les habitants du globe venaient à se constituer hommes de lettres, professeurs ou employés, ce serait, j'en conviens, un grand malheur pour la société; mais les inconvénients ne seraient-ils pas tout aussi déplorables dans le cas où tout le monde embrasserait la profession de cultivateur, de boulanger, de cordonnier, etc? Alors, l'humanité, qui est faite pour avancer, reculerait; elle finirait par descendre au rang des êtres qui n'éprouvent d'autres instincts que ceux de manger, de boire et de dormir. Tout ce que nous pouvons exiger raisonnablement, c'est que l'on reconnaisse nos services

et nos mérites, qu'un chef de bureau, par exemple, ne se croie pas en droit de mépriser nos personnes, de repousser nos réclamations, sous prétexte que celui qui s'adresse à lui n'est qu'un paysan.

Plusieurs d'entre vous, je le sais, regardent la propagation de l'instruction comme le plus grand fléau de la société présente, la cause de tous les maux. « Sans cette propagation, disent-ils, les campagnes compteraient beaucoup moins de déserteurs ; les salaires des domestiques et des manouvriers seraient bien moins élevés ; le nombre des fainéants et des perturbateurs serait moins considérable. »

Je ne vous tairai pas que mes convictions sont tout-à-fait opposées à des récriminations de cette nature. Selon moi, les deux tiers des vil-

lageois qui ont quitté leur pays n'auraient point éprouvé la tentation d'aller chercher un emploi dans les villes, si tous leurs compatriotes avaient, comme eux, su lire et écrire. « Dans la « République des aveugles, dit-on, les « borgnes ont tout lieu de se considérer comme des phénix. »

Quant à l'augmentation qui s'est produite dans les salaires, à qui profitera-t-elle si ce n'est aux travailleurs; et ne sommes-nous pas tous des travailleurs? Plus la main-d'œuvre est rémunérée, plus les rentiers sont obligés de dépenser au profit des producteurs.

Comment l'ignorance serait-elle favorable à la prospérité sociale, puisqu'elle ne détruit ni l'ambition, ni la cupidité; puisque le fanatisme est plus terrible dans ses conséquences chez les gens dépourvus d'instruction? Si

les villageois connaissent mieux l'histoire, ils sauraient que les crimes commis par la Jacquerie, sont venus de l'influence exercée par les mauvais partis sur des ignorants.

« Mais, dit-on souvent, tel et tel avaient fréquenté l'école ; et, pourtant, ils sont devenus de vrais mauvais sujets. » — Je répondrai que l'on raisonne très-mal quand on profite de quelques cas particuliers pour en tirer une conclusion générale. Qui nous dit que tel et tel coupables n'auraient pas été encore plus avant dans le mal si les instincts pervers qu'ils ont reçus de la nature n'avaient pas trouvé un contrepoids dans l'instruction ? Remarquez que je parle ici d'une instruction sérieuse basée sur une bonne éducation ; car il ne peut être question que de celle-là. Supposons que tel et tel se soient

rendus plus mauvais en se livrant à des lectures dangereuses, peut-on donner ce résultat comme une conséquence logique et rigoureuse de la faculté de savoir lire? Combien de personnes sachant lire et écrire profitent au contraire de ce savoir pour se perfectionner, pour se rendre plus utiles dans leur profession?

Il ne s'agit pas d'abandonner la culture ni les métiers pour se lancer dans la carrière des lettres, mais simplement de se perfectionner suffisamment dans sa profession, pour pouvoir travailler mieux et gagner davantage.

« Oui, dit-on quelquefois, il est bon que les garçons apprennent à lire et à écrire : cela leur épargne plus tard de l'argent, soit pour les lettres qu'ils ont à écrire, soit pour quittances qui coûteraient six ou sept francs cha-

cune devant notaire ; mais l'importance n'est pas la même pour les filles. Envoyer une fille à l'école, c'est lui inspirer du dégoût pour les occupations qu'elle est appelée à remplir. Quand une femme sait préparer les repas, raccommoder son linge, soigner la basse-cour, elle sait tout ce qui lui est nécessaire. »

Certainement, la femme doit s'occuper du ménage ; il serait bon que toutes nos épouses eussent appris à faire la cuisine et à la faire proprement ; tout le monde y gagnerait ; mais, qu'est-ce que cela prouve contre l'instruction des jeunes personnes ? Si la femme est appelée à préparer les repas, à raccommoder les habits, à soigner la basse-cour, etc., sa mission se borne-t-elle à ces actions ? ne s'étend-elle pas à d'autres obligations plus graves et plus importantes ? On

ne peut admettre l'importance de l'instruction pour les garçons, sans la reconnaître en même temps pour les filles ; car une fille est appelée à être mère un jour, et la mère n'est jamais mieux dans son rôle que lorsqu'elle s'applique avec fruit à instruire et à élever elle-même son enfant.

L'éducation de l'enfant appartient à la mère, comme celle de gagner de quoi faire bouillir la marmite appartient au père. C'est toujours un grand malheur quand la mère est obligée de se faire remplacer par une personne étrangère dans la direction intellectuelle et physique de son enfant.

La femme, en effet, n'est-elle pas plus apte et mieux disposée à faire marcher de pair l'éducation avec l'instruction ? L'instruction qui amène de mauvais effets est celle qui n'a pas

été corroborée par une éducation convenable, par laquelle le cœur est formé en même temps que l'esprit. Je ne suis nullement étonné que les Américains préfèrent les institutrices aux instituteurs, même pour les garçons.

En 1850, à la fin de son rapport, le garde des sceaux, M. Abattucci, constatait : 1° que depuis vingt-cinq ans, l'instruction primaire avait fait, en France, des progrès réels; 2° que l'industrie, le commerce et l'agriculture avaient reçu de nouveaux développements; 3° Que le salaire du travail et l'usage de ses produits avaient incontestablement étendu le bien-être général. Puis, il ajoutait :

« Au point de vue moral; la société
« s'est-elle améliorée comme au point
« de vue intellectuel et matériel? L'é-
« tude attentive des comptes géné-

« raux de la justice criminelle ne
« permet pas de l'admettre, soit que
« la culture du cœur n'ait pas été l'ob-
« jet de la même sollicitude que celle
« de l'esprit, et que l'éducation ait
« marché en sens inverse de l'ins-
« truction, soit que la diffusion des
« richesses ait, au détriment de la
« moralité publique, développé le be-
« soin des jouissances matérielles dans
« une mesure bien plus large que les
« moyens légitimes d'y satisfaire.
« Il est évident que le respect
« de la loi et des grands princi-
« pes sur lesquels la société repose,
« a été s'affaiblissant, et que le nom-
« bre moyen annuel des infractions à
« la loi s'est accru d'année en année.
« Au lieu de 124,822 crimes ou délits,
« qui étaient jugés annuellement par
« les cours d'assises et les tribunaux
« correctionnels de 1826 à 1830, il en

« a été jugé 174,185, de 1846 à 1850 ;
« c'est 40 0/0 d'augmentation, tandis
« que la population ne s'est guère
« accrue que de 12 0/0. »

Savez-vous, mes amis, ce qui nous manque ? par-dessus tout, c'est un genre d'éducation approprié aux conditions du pays et des personnes. Je ne me suis jamais expliqué comment les écoles de filles mettent tant d'importance à ce qui a pour objet de flatter l'amour-propre des familles, et en ajoutent si peu à ce qui constitue les occupations ordinaires de la femme. Il serait à désirer que toute jeune personne habitant une ville ou un hameau, riche ou pauvre, sût, en sortant de l'école, tenir proprement une maison, préparer les repas, raccommo-der les bas, confectionner les chemises etc., etc. Il est plus facile de monter que de descendre. Heureusement, grand

nombre de personnes commencent à comprendre le besoin de pareilles réformes. En ce moment, plusieurs établissements sont déjà entrés dans cette voie, à la grande satisfaction de toutes les mères sérieuses. Dieu veuille que, sous peu, les mères de famille qui ont à peine de quoi donner du pain à leurs enfants, ne se croient plus obligées de faire apprendre les arts d'agrément à leurs filles, qu'elles préfèrent leur enseigner l'orthographe, le calcul, la manière de bien tenir un ménage, le moyen de gagner sa vie par des occupations utiles!

Quand une maison est bien tenue par celle qui en a la direction, il y a tout lieu de croire que le père, le mari et le fils éprouveront rarement le besoin d'aller chercher des distractions ailleurs. Quels bienfaits au point de vue de la morale et de l'économie!

« S'il y a une chose étrange, s'é-
« criaît en 1864 un député devenu
« plus tard ministre de l'instruction
« publique; s'il y a une chose étrange,
« c'est que, dans notre pays où de-
« puis la grande, l'importante, l'excel-
« lente loi à laquelle M. Guizot a at-
« taché son nom en 1833, on a tant
« fait pour l'éducation des garçons,
« quoiqu'il reste encore beaucoup à
« faire, on n'ait rien fait pour l'éduca-
« tion des filles, qui est cependant
« une chose de la plus haute gravité,
« et je vous dirai pourquoi; je le dirai
« après un homme justement cé-
« lèbre.

« Quand vous donnez l'éducation à
« un garçon, qu'est-ce que vous faites?
« Vous faites un garçon éclairé; quand
« vous donnez l'éducation à une fille,
« qu'est-ce que vous faites? Vous
« faites une famille éclairée. Les fem-

« mes, Messieurs. sont les premières
« institutrices. (C'est vrai!) Quoi que
« vous fassiez, il y aura toujours qua-
« tre, cinq ou six ans de sa vie, où
« l'enfant sera attaché aux jupons de
« sa mère, ou porté dans ses bras.
« Voulez-vous que cette mère qui
« porte son enfant, qui est si bonne,
« si douce pour lui, ne soit qu'une
« ignorante et ne puisse lui apprendre
« qu'à aimer et à être honnête? Ou
« bien voulez-vous qu'elle lui ap-
« prenne en même temps les premiers
« éléments des sciences humaines,
« quand ce ne serait qu'à lire et à
« écrire? Croyez-moi ; si vous voulez
« répandre l'instruction, la rendre
« universelle, commencez par les
« filles, ne finissez pas par elles.
« Il y a donc là un premier point:
« faites que les mères sachent exercer
« chez elles le métier de femme de

« ménage et en même temps celui
« d'institutrice, voilà tout de suite une
« économie qui les fera rester chez
« elles et leur permettra de ne pas
« aller à l'atelier. »

L'instruction ayant pour but de faciliter à chacun la tâche qu'il doit remplir dans sa profession, il est de toute évidence que cette instruction doit varier selon la condition sociale des personnes auxquelles elle s'adresse. Les connaissances indispensables à celui qui doit exercer la profession de bijoutier, par exemple, ne sont pas les mêmes que celles qui conviennent à un vigneron. Les instituteurs des campagnes rendraient de grands services en inculquant aux enfants les notions les plus élémentaires de la science agricole. Pour cela, ils devraient procéder de temps à autre, sur des terres mises à leur disposi-

tion, à des applications appropriées à la nature du sol, du climat et des habitudes du pays. De cette manière, on inspirerait au plus grand nombre la haute idée que l'on doit avoir de l'agriculture, et on arriverait à rendre plus faciles et plus répandues les améliorations dont les bons résultats sont incontestables.

Toute commune rurale devrait posséder une bibliothèque donnant droit aux habitants d'emprunter des livres utiles. Il faudrait, pour cela, que chaque bibliothèque comptât en assez grand nombre les livres qui s'adressent aux paysans pour les instruire, les uns sur leurs devoirs civils et moraux, les autres sur les obligations professionnelles des états les plus répandus dans les campagnes, et tout particulièrement sur les améliorations à obtenir dans la culture des terres.

« Savez-vous, mes bons amis, ce que je ferais, moi, pour être utile à mes semblables, si j'étais riche comme tant d'autres? Au lieu de consacrer des sommes énormes à fonder des prix ou des établissements qui ne servent qu'à un très-petit nombre de citoyens, je réserverais ce même argent à l'achat de livres en faveur de ceux qui ont appris à lire et qui ne lisent pas une fois sortis de l'école. Nous avons peu d'attrait pour l'achat des livres, mais nous aimons à lire les ouvrages qui nous sont prêtés;

« Si l'on avait consacré à l'achat de livres mis à la portée des populations pauvres tout l'argent que les académies ont dépensé en couronnant des livres qu'on ne lit pas, le peuple serait bien plus sage et bien plus instruit. Tant que les ouvriers resteront aussi ignorants qu'ils le sont, les bourgeois

ne pourront s'empêcher de les mépriser dans les rapports journaliers. Ces habitudes de distinction, de séparation établissant deux classes dans la société, contribuent grandement à faire courir des dangers à l'ordre social. « Je ne demanderais pas mieux, me disait l'autre jour M. Lacour, notre ancien maire, que de me promener, de manger avec les ouvriers; mais au moins faudrait-il qu'ils fussent plus instruits, et par cela même plus intéressants et mieux élevés. J'honore la pauvreté, mais j'abhorre l'ignorance. »

L'Insouciance au point de vue de la santé

Quoique la santé soit notre principale richesse, nous la perdons bien souvent par notre faute. Nous en abusons de toutes manières, jusqu'à ce qu'il ne soit plus temps de réparer le mal commis. Il est certain que Lacombe et Forestier qui ont attrappé, l'un des rhumatismes aigus pour s'être reposé sur un terrain humide au moment où son corps était en transpiration, l'autre, une fluxion de poitrine, pour avoir bu de l'eau glaciale dans les mêmes conditions; il est certain, dis-je donc, que Lacombe et Forestier

subissent une souffrance et un danger par leur faute. Pourquoi ne tenir aucun compte des règles de l'hygiène?

Au lieu d'attribuer nos maladies, comme cela nous arrive si fréquemment, à une mauvaise nourriture ou aux fatigues du travail, pourquoi ne conviendrions-nous pas de ce qui est; c'est-à-dire que nous ne savons pas ou que nous ne voulons pas prendre les précautions qui ont pour but de conserver la santé à ceux qui la possèdent encore? Sachons bien que la sensualité et l'oisiveté font périr beaucoup plus de monde que les privations. Quant au travail, il reste un bien pour le corps, tant qu'on s'abstient de le pousser à des extrémités absurdes. Au point de vue de la santé, que de dignitaires, que d'hommes de cabinet, envient pourtant notre position!

S'imaginer que notre nourriture ne vaut pas celle des citadins, est une bien grave erreur ; ce n'est point moi qui changerais avec ces messieurs des villes ! Dans les campagnes, tout est naturel ; dans les villes, tout est dénaturé depuis que les marchands ont recours à des combinaisons frauduleuses, pour attirer de nombreux clients par l'appât du bon marché, et pour réaliser de gros et prompts bénéfices. Nous mangeons un peu moins de viande qu'on ne le fait dans les villes ; mais, en revanche, n'avons-nous pas en abondance du bon lait, des œufs, des légumes frais, etc., etc. ? N'avons-nous pas, autour de nous, l'air le plus pur, élément qui entre au moins pour moitié dans la vie de l'homme ? Au reste, j'en ai jamais pensé que la viande fût aussi nécessaire aux habitants

des campagnes que veulent bien le dire certaines personnes. M. Nicot, ingénieur du département, est connu pour un homme gros et gras, comptant cinq enfants fort robustes. Eh bien, M. Nicot n'a jamais mangé de ce qui a eu vie. Du temps de mon enfance, les paysans ne mangeaient du lard qu'une fois par semaine ; pas une famille de cultivateurs ne se serait permis d'aller à la boucherie d'autres jours que le mardi gras et la fête votive. S'il y avait un malade dans la famille, on tuait une poule, ou l'on achetait des pieds de veau pour faire du bouillon ; voilà tout.

En dehors de ces circonstances rares, on aurait cru faire un péché en achetant de la viande fraîche. J'étais parvenu à l'âge de vingt ans, que je n'avais goûté ni café ni bière ; c'est à peine si j'avais bu dix

fois du vin dans les auberges, les jours de foire. A cette époque, on était pour le moins aussi vigoureux qu'aujourd'hui.

Les temps sont bien changés, car, de nos jours, presque tous les paysans se traitent aussi bien et mieux que les bourgeois d'autrefois. Ce qui est regrettable, c'est l'habitude que nous avons prise de fréquenter les cafés. Si les choses marchent du pas où nous les voyons, nous ne tarderons pas à faire comme dans les villes, à y amener nos femmes et nos filles. Autrefois, on n'aurait pas osé fumer une cigarette, aujourd'hui la pipe est quelque chose de trop commun ; il nous faut des cigares de dix et quinze centimes.

Oui, ce sont plutôt les mauvaises habitudes que les exigences de notre condition de travailleurs, qui portent

préjudice à notre santé. Quand on est jeune, on s'imagine que l'on peut tout faire impunément ; quand on est vieux, il est trop tard pour se débarrasser des maladies chroniques qu'on a contractées. On se ressent de ses négligences, de ses imprudences ; mais le repentir ne guérit pas.

Je ne suis pas de ceux qui se figurent que les médecins peuvent tout, qui se croient obligés de les consulter pour la plus légère indisposition ; mais je n'en condamne pas moins l'habitude que nous avons prise de n'appeler le médecin qu'au moment où son concours est devenu presque inutile. L'expérience prouve que dans les cas où la maladie n'est pas mortelle de sa nature, l'homme de l'art peut, par ses bons conseils, par les médicaments qu'il prescrit, nous faire échapper à des complications qui engendre-

raient la mort. Plus on est ignorant, plus il est nécessaire de recourir au médecin.

— Savez-vous ce que m'a dit, hier, le docteur Valentin, lorsqu'il est venu visiter une de mes voisines atteinte, de la fièvre typhoïde ? Il m'a dit que la mère de M. Volage vivrait probablement encore, si son fils avait fait appeler un médecin pour la soigner, au début de la fluxion de poitrine.

Au premier abord, en effet, on s'imagine que la maladie sera peu de chose ; par économie, on s'abstient d'appeler un médecin. Si le mal s'aggrave, ou fait tout autrement ; mais il est presque toujours trop tard. Alors, le docteur est appelé pour la forme, pour donner aux parents le droit d'affirmer que le malade n'est pas mort sans médecin.

N'est-ce donc que pour se sous-

traire aux cancans de ses voisins que l'on appelle un médecin, au lieu d'agir dans l'intérêt du malade? Sans doute, il n'est pas toujours facile aux gens de notre condition de discerner une maladie grave de celle qui ne l'est pas; c'est-à-dire, de savoir s'il est nécessaire ou non de recourir au médecin; mais ce qui est possible et utile en pareil cas, c'est de consulter les personnes qui ont l'habitude de voir les malades. Plus d'une personne du village peut très-bien nous dire s'il est prudent de faire venir un médecin. D'ailleurs, les frais d'une première visite n'ont rien de mortel pour qui que ce soit d'entre nous. Je ne pense pas qu'il y ait un docteur assez peu consciencieux pour s'imposer une seconde fois chez de pauvres gens, quand il reconnaît que sa présence n'est pas indispensable.

Quels que soient les talents du médecin, l'efficacité des médicaments employés, il est toujours beaucoup plus facile de prévenir une maladie que de la guérir. Cela veut dire que nous devons ajouter la plus grande importance aux précautions hygiéniques, à celles qui ont pour but de nous préserver du médecin et de l'apothicaire.

Ce que les médecins nous recommandent particulièrement, c'est la plus grande propreté pour ce qui concerne les habitations, le linge et les vêtements. Voilà une vertu qui manque à bien des paysans. Pourtant, il est si facile d'être propre quand on le veut bien !

Pourquoi, par exemple, laisser pourrir du fumier autour de sa maison ? Pourquoi ne pas séparer l'appartement dans lequel on couche de l'écurie où

couchent les vaches et les cochons ? Est-il étonnant de voir parmi nous des enfants débiles ? — Ce sont les engrais, dit-on, qui sont la richesse de la terre, et par cela même, celle du cultivateur. Je n'ai jamais prétendu le contraire ; mais je n'ignore pas non plus que la santé a une valeur supérieure à celle des engrais. Les engrais servent fort bien à augmenter les récoltes ; mais que m'importent les récoltes, si la mort vient me saisir avant d'y avoir pris part ? Et d'ailleurs, s'agit-il de diminuer les engrais dont l'importance est, en effet, capitale pour nous ? Non, il s'agit tout simplement de savoir les placer le moins désagréablement possible pour les habitants. Il est facile de comprendre que ces tas de fumiers seraient tout aussi profitables s'ils étaient déposés dans le coin d'un champ éloigné. Pen-

sez-vous que les bestiaux ne se porteraient pas moins bien, si l'écurie était séparée de la pièce où l'on couche? Rien ne le fait supposer.

La propreté du linge est tout aussi essentielle que celle des habitations. Il est nécessaire de changer de linge une fois par semaine au moins, surtout pendant les travaux d'été, pendant lesquels nous transpirons si facilement.

« Tout cela est bon, s'écrient les négligents, pour les frêluquets des villes, non pour ceux qui pensent au sérieux avant tout! Pourquoi changer de chemise, quand on ne doit pas sortir de chez soi? »

Il ne s'agit point ici de la vanité, qui est un vice, mais bien de la propreté qui est une vertu; de la conservation de la santé, qui est un devoir. La transpiration cutanée qui s'opère

constamment sur notre corps, laisse après elle quantité de substances qui arrivent à fermer les pores. Le mauvais fonctionnement de la peau fait rentrer dans le sang les impuretés qui en étaient sorties par la transpiration; et ces altérations deviennent presque toujours une cause de maladies graves. Les vices du sang, c'est à remarquer, se portent sur les parties les plus faibles de notre organisme. Tantôt ce sont les yeux ou les oreilles qui subissent le mal; tantôt ce sont la gorge, les bronches ou les poumons; d'autres fois, ce sont le cœur, le foie, les reins, ou les jambes; etc. Ce qui veut dire que la malpropreté peut-être considérée comme la source d'un grand nombre de maladies chroniques ou aiguës: conséquence d'autant plus regrettable que tout nous fait croire qu'en dehors des facheux effets de la

malpropreté, les maladies chroniques seraient fort rares dans les campagnes. La plupart des désordres moraux, qui produisent les maladies de telle nature, ont été jusqu'ici presque inconnus parmi nous.

En fait de propreté, qui peut-être excusable, surtout dans nos parages où chaque famille est habituée à faire elle-même sa lessive à peu de frais? en hiver, nous sommes bien moins favorisés sous le rapport des bains; malgré cela, les difficultés ne sont pas insurmontables: car, à la rigueur, nos cuiviers de lessive pourraient servir de baignoires. N'oublions pas que les bains sont beaucoup plus efficaces lorsqu'on est en état de santé, qu'au moment où la négligence nous a déjà rendus débiles et souffrants.

Dois-je vous dire, mes bons amis, que je n'ai jamais partagé les senti-

ments de ceux qui réclament l'institution de médecins et d'hospices cantonaux dans les campagnes? les villages ne sont point comparables aux villes; est ce que, chez nous, un homme meurt à défaut de soins? Quand un villageois n'a ni parents ni amis, ses voisins ne se font ils pas presque toujours un bonheur de les remplacer? C'est là un des beaux côtés du séjour des campagnes; car, dans les villes, où les besoins de la vie sont si pressants, la plupart des voisins se croient autorisés à ne se préoccuper que d'eux-seuls.

Le médecin qui aurait contracté l'obligation de visiter, moyennant une indemnité administrative, tous les malades du canton réclamant gratuitement ses soins, tarderait peu à donner sa démission. Comment arriverait à satisfaire un tiers de ses clients,

vu qu'à tout instant, il serait accusé de négliger les malades pauvres au profit de ceux qui continueraient à payer?

Les services rendus par les hospices cantonaux, ne seraient presque jamais en rapport avec les sacrifices supportés par les communes. Les dépenses nécessitées par l'organisation et l'entretien de semblables établissements, peuvent être employées beaucoup plus utilement à des secours domiciliaires. Du reste, l'expérience le prouve surabondamment, une personne soignée à domicile se trouve placée en de bien meilleures conditions par rapport à la tranquillité d'esprit, à la pureté de l'air, que celle qui est enfermée dans une salle commune à toute espèce de malades. On n'est jamais mieux que chez soi, ni mieux soigné que par les

siens. Les agglomérations ont de graves inconvénients, autant au point de vue physique qu'au point de vue moral.

Quantité d'institutions fort utiles dans les cités n'ont aucune raison d'être dans les campagnes. Pourquoi serions-nous obligés d'imiter tout ce qui se pratique dans les villes? Pouvons-nous ignorer que l'utilité d'une chose est souvent relative; c'est-à-dire, que ce qui est avantageux dans telle ou telle condition, est quelquefois préjudiciable dans telle autre? Les crèches, les salles d'asile, par exemple, rendent de fort grands services dans les quartiers populeux où les femmes se trouvent condamnées à accepter des occupations ailleurs qu'à leur domicile; mais il n'en reste pas moins vrai que partout où il y a possibilité de se passer de ces institutions, on doit

être fier et heureux d'un pareil état de choses. Il est beaucoup mieux, en effet, que les salaires des maris aient acquis assez d'importance, ou que les dépenses du ménage soient devenues assez minimes, pour que la femme ait la liberté de donner tout son temps à la mission que lui a confiée le Créateur, celle de soigner son mari et ses enfants. Un enfant peut-il être mieux que dans les bras de sa mère ? Pour mon compte, je n'hésite jamais à donner la préférence à ce qui favorise et encourage l'esprit de famille; car je sais que l'affaiblissement de ce noble sentiment cause parmi nous des ravages épouvantables, plus considérables que le bien que l'on peut attendre des meilleures institutions. Il y a des œuvres qui ont le mauvais effet de faire naître, de multiplier les besoins.

IV

Abus à réformer dans la vie de famille

Si favorisé qu'ait été par la nature le sol d'une nation, cette nation n'aura de prospérité réelle qu'autant qu'elle comptera en nombre suffisant pour l'agriculture et pour l'industrie, des intelligences et des bras convenablement disciplinés. Sous ce rapport, les cités populeuses ne valent pas les campagnes. Malheureusement, la plupart des jeunes gens des grandes villes veulent, avant de se marier, s'être fait une position : ce qui porte leur mariage à un âge trop avancé. Que dire des maris

qui ont été dévergondés dans les jouissances illicites?

Les ménages de Paris comptent trop peu d'enfants, et surtout d'enfants robustes. Les naissances illégitimes entrent en ligne de compte pour plus d'un tiers; ce qui est malheureux à bien des titres; car les enfants naturels sont fort négligés au point de vue des soins physiques et moraux.

N'écoutons point ceux qui prétendent qu'il est absurde d'augmenter les naissances avant d'avoir multiplié les produits. Nous savons tous qu'il est naturel et logique de multiplier les causes avant les effets. Plus une contrée, une nation compte d'intelligences et de bras, plus il est possible de constater en elles une abondance de produits agricoles et industriels. Le nombre des habitants fait la principale richesse d'un sol; voilà

pourquoi les terres des environs de Paris se vendent beaucoup plus cher et sont mieux cultivées que les nôtres. Oui, plus la France deviendra peuplée, croyons-le; plus elle obtiendra de ressources pour la production; d'écoulement dans la consommation; moins elle aura de dangers à courir dans les guerres qui lui viendraient du dehors.

Malheureusement, tout n'est point parfait dans les campagnes, avant et après le mariage. Au lieu de s'attacher principalement aux qualités morales, aux convenances de caractère, les futurs et surtout les parents, ne considèrent trop souvent, que les avantages matériels. Ainsi, Naton a renoncé à la future qu'il avait courtisée pendant cinq ans, parce que le père de cette jeune personne ne pouvait compter que cinq cents

francs au lieu de six, le jour du contrat. Voilà huit ans que Pierrot parle de marier son fils aîné avec Mariette, la fille de son voisin, et cela uniquement parce que Mariette doit apporter en dot une terre qui est à côté de la sienne. Son attention s'est-elle portée une seule fois sur les qualités physiques et morales de sa future bru? Je ne crains pas de dire non. Assurément, Pierrot n'éprouve aucune répugnance à accepter Mariette pour sa belle-fille; mais ce qu'il vise avant tout, c'est la terre qu'elle doit lui apporter en dot. Le mariage de son fils sera un bon événement, parce que, à la suite de ce mariage, Pierrot pourra se flatter d'avoir deux champs au lieu d'un. Le champ convient à Pierrot; donc Mariette doit convenir à Louis. C'est ainsi que le mariage est considéré comme un moyen d'acqué-

rir plus facilement des propriétés qu'on aurait de la peine à obtenir autrement.

De tous côtés, on reproche aux villageois mariés de ne point se montrer assez justes, assez bienveillants à l'égard de leurs épouses. Ne sommes nous pas, en effet, habitués à compter nos femmes pour rien dans les honneurs et les jouissances de la famille? A nous voir agir dans un grand nombre de cas, ne dirait-on pas que nos épouses sont moins nos compagnes que nos servantes, qu'elles n'ont aucun droit de s'asseoir à table à côté de nous, de nous accompagner dans nos visites, dans nos parties de plaisir? Assurément, je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour respecter la dignité d'une épouse, de singer les grimaces que font certains citadins; mais il ne faut pas non plus laisser

croire à celles que nous avons choisies pour les compagnes de nos misères, de nos labeurs et de nos jouissances, qu'elles doivent se borner absolument au rôle de simples domestiques.

La femme doit obéissance à son mari : c'est écrit dans le Code civil et religieux ; mais ce n'est point une raison pour la mettre de côté quand il s'agit des honneurs et des plaisirs de la famille. Sous ce rapport, les Parisiens sont beaucoup plus justes et plus convenables que nous.

Un autre reproche non moins grave nous est adressé, c'est celui de ne pas nous préoccuper suffisamment des soins physiques et moraux à donner aux enfants. Autant il est ridicule de dorloter les enfants, autant il est nécessaire d'avoir pour eux tous les ménagements que réclame

leur âge. Doit-on laisser ces pauvres créatures croupir dans la saleté, se traîner des heures entières sur des pavés humides? Combien d'infirmités précoces ont été la conséquence de semblables négligences?

Notre commune et celles qui nous environnent présentent de bien tristes spectacles, au point de vue de l'allaitement des enfants. Ici, la mission de nourrice est devenue une spéculation honteuse coûtant la vie, chaque année, à de nombreuses existences. Les mères qui abandonnent leurs enfants pour aller nourrir ceux des Parisiens, doivent-elles avoir la conscience tranquille? Peuvent-elles ignorer que les enfants ainsi abandonnés par elles au moment où leur lait et leurs soins sont le plus nécessaires, ont peu de chance de vivre? D'un autre côté,

les enfants que ces femmes vont nourrir pour de l'argent, sont-ils soignés aussi bien que si leurs mères n'avaient pas la faculté de s'en décharger sur d'autres? Que n'aurait-on pas à dire sur les enfants envoyés ici par les habitants des villes? A mon avis, les galères ne seraient pas une punition trop forte pour les nourrices qui se chargent de trois ou quatre enfants à la fois, sans leur donner tout leur temps. J'ai toujours été fort étonné que dans un pays comme la France, les administrations et les associations libres se soient beaucoup moins intéressées à l'éducation physique des enfants qu'à l'élevage des chevaux.

A part les quelques mères qu'un état de santé trop débile met dans l'impossibilité d'allaiter elles-mêmes leurs enfants, toutes les autres de-

vraient se faire un scrupule de s'adresser à des nourrices. C'est ce que l'on voit en Angleterre et ailleurs. N'y a-t-il pas de quoi rougir pour son pays quand on apprend qu'un grand nombre de mères préfèrent les plaisirs et les vains avantages de la coquetterie aux devoirs les plus essentiels de leur condition? Cette extravagance suffirait à elle seule pour nous faire comprendre qu'il y a beaucoup à réformer en France dans l'éducation des femmes.

Il n'est pas moins important d'étudier les inclinations de l'enfant, pour réprimer celles qui sont pernicieuses, pour développer celles qui sont favorables. L'enfant abandonné à lui-même suit presque toujours les instincts les plus grossiers. De là, cette infériorité que l'on constate chez les habitants des campagnes, au point de

vue de la bonne éducation. Nos jeunes gens sont les premiers à se déclarer impies et libertins, quand ils ont l'occasion d'habiter Paris ou tout autre grande ville.

Dans un pays où les occupations sont si profitables, comment s'expliquer le vagabondage d'un si grand nombre d'enfants, négligeant la classe, le catéchisme, etc. pour exercer le métier de mendiants? Faire l'aumône à ces enfants, ne serait-ce que d'un centime, est un encouragement offert à la paresse et à la débauche. De tels enfants, privés de l'instruction morale qui fait les bons citoyens, dégoûtés de tout travail, iront plus tard apporter le libertinage et le désordre dans les villes; ils nécessiteront à la nation des frais de surveillance, de correction et d'incarcération, au lieu de lui être utiles par des occu-

pations laborieuses et productives.

Grand nombre de nos jeunes gens semblent affecter du dégoût pour les unions légitimes; c'est là un grand malheur, parceque le mariage sert considérablement à alléger le poids des sacrifices et des peines de la vie. Un fardeau porté à deux est bien moins lourd que s'il n'est porté que par un seul. Pour obtenir ses bons effets, l'union matrimoniale requiert plusieurs qualités, particulièrement un vif esprit de charité. Celui qui se marie cache trop souvent ses défauts pour étaler ses qualités; ce qui est assez facile lorsqu'on ne fait que quatre ou cinq visites avant le mariage. Il est rare qu'un marié soit, en réalité, aussi parfait qu'il s'est appliqué à le paraître avant son mariage. De là tant de déceptions provenant en grande partie des illusions que l'on

s'était faites. Chaque fiancé devrait, avant tout, se bien persuader d'une chose, savoir, qu'il n'y a personne sans défauts. Il est rare que deux époux n'aient pas à constater en eux des manières de voir différentes, surtout lorsqu'ils ont vingt-quatre heures à passer ensemble chaque jour. Ayant tous des torts une fois ou l'autre, comment ne pas comprendre qu'il soit indispensable de nous montrer généreux envers ceux qui nous entourent, si nous voulons qu'ils le soient à notre égard? Il y a des circonstances où une observation, alors même qu'elle est légitime et nécessaire, doit être différée jusqu'au lendemain pour devenir efficace; sans ce délai, elle porterait quelquefois de mauvais fruits au lieu d'en porter de bons.

Une de mes voisines, que je tiens à ne pas nommer, ayant toujours à

accuser le même péché, celui de se quereller avec son mari toutes les fois que ce dernier revenait ivre au logis, son confesseur lui dit un jour : Je comprends, ma bonne femme, que la personne qui vient à confesse ait des fautes à accuser. Si elle était innocente, elle n'aurait nullement besoin de confesseur. Il n'en est pas moins vrai que le tribunal sacré de la pénitence ayant été institué pour amender les coupables, il est difficile de s'expliquer comment un pénitent de bonne foi peut toujours avoir les mêmes fautes à déclarer.

— Ce n'est pas moi qui commence, répliqua la pénitente, c'est mon mari.

— C'est possible, reprit le confesseur; mais pourquoi lui répondez-vous? Si vous gardiez un silence absolu, votre mari ne tarderait pas à se taire, car on n'aime guère à parler seul.

— Je ne demanderais pas mieux ; j'en prends la résolution chaque fois que je viens à confesse ; mais vous ne sauriez croire combien il est difficile de tenir sa promesse quand le moment critique est arrivé ! Pourriez-vous, mon Père, m'indiquer un moyen de me surmonter en pareille circonstance ? Je vous promets de l'employer, quel qu'il soit.

— Oui, j'ai un moyen infallible à vous offrir, ajouta le confesseur. Voici une fiole remplie d'une eau miraculeuse, bien supérieure à celle de Lourdes et de la Salette ; sa vertu consiste à faire cesser les querelles de ménage. Aussitôt que votre mari aura commencé à vous adresser des propos injurieux, vous remplirez votre bouche de cette eau miraculeuse, avec l'intention bien arrêtée de ne pas la rejeter ni l'avaler tant que dureront

les mauvais propos. Si vous observez ponctuellement cette recommandation, je garantis que la paix reviendra au ménage.

Le lendemain, le mari étant rentré ivre, selon sa coutume, ne tarda pas à bougonner contre sa femme. Mais celle-ci, au lieu de lui adresser des reproches comme aux jours précédents, se hâta de saisir la fiole qu'elle avait placée sous son traversin, pour remplir sa bouche de l'eau censée miraculeuse. Bien des fois, elle éprouva le désir de répondre à son mari ; mais elle se fit constamment violence pour ne pas manquer aux recommandations de son confesseur, c'est-à-dire, pour ne pas laisser échapper l'eau de sa bouche. Son silence fut donc complet. D'un autre côté, le mari s'apercevant que sa femme se refusait à lui tenir tête,

s'ennuya bientôt de parler seul. A peine couché, il s'endormit, comme l'avait prévu le confesseur.

Nous savons tous, mes amis, que L'économie n'est pas moins nécessaire que la patience. Ce n'est pas une raison pour liarder comme nous le faisons, pour refuser une obole à ceux qui se trouvent dans le besoin. Celui qui veut vivre doit faire vivre les autres. Si Lonvert n'avait pas acheté un chapeau à Canemont, celui-ci ne m'aurait pas acheté des raisins. N'ayant pas trouvé d'acheteur pour mes raisins et autres fruits, je n'aurais point fait travailler mon tailleur, et ce dernier n'aurait pu, dans l'hypothèse de plusieurs cas du même genre, payer ses impositions, ni occuper le même nombre d'ouvriers. Il y a un juste milieu entre la prodigalité et l'avarice.

Comment trouvez-vous, par exemple, M. Lambert refusant d'être parrain d'un neveu, pour épargner une pièce de quarante sous? Vous conviendrez que c'est là une ladrerie qui n'a pas de nom. M. Lambert, vieux célibataire, n'est pas dans une position à redouter une dépense de quarante sous.

L'esprit d'économie est-il inconciliable avec certaines fêtes de famille, qui, malheureusement, tendent à disparaître dans les campagnes? Nullement: Parlez-moi de ces familles où l'on fête la naissance des pères, mères, frères, sœurs, cousins et cousines. Dans ces familles, les maris et les fils peuvent-ils éprouver le besoin de rechercher les cabarets et les cafés? N'ont-ils pas à préférer les jouissances plus nobles du foyer domestique? Au dessert, tout le monde chante; après le repas, les plus jeunes dansent.

« Je serais bien heureux, me disait à cette occasion notre vénéré pasteur, que toutes les familles de ma paroisse eussent pris l'habitude de se recréer chez elles. Ce serait, le moyen le plus sûr d'arrêter les médisances, les fréquentations du cabaret et les émigrations. La danse est un jeu fort-inoffensif de sa nature, très-favorable à la santé. Quand les distractions abondent dans les villages, la jeunesse sent moins le besoin de quitter son pays pour aller chercher des plaisirs illi-cites dans les villes. »

Je suis tout à fait de l'avis de M. le curé. M. l'abbé Nogent n'est pas de ceux qui tiennent à se montrer sé-vères pour les autres ; il sait très-bien qu'on ne peut pas passer tout son temps à prier, à gémir, ni à travailler. Il aime tout ce qui a pour but et pour effet de favoriser l'esprit de

famille, parcequ'il comprend très-bien que l'esprit de famille est la source des vertus indispensables à la sécurité et à la prospérité de l'ordre social. Chez-nous, ne sont ce pas les familles dont les membres cherchent des plaisirs au dehors, qui ont le moins d'aisance et de bonheur ?

**Les Cancans, les Procès, les Foires
et les Cabarets**

Dans nos villages, impossible de faire un pas sans attirer l'attention, sans exciter les commérages des habitants. Il y a des personnes qui ne craindraient pas de se lever la nuit, en plein hiver, pour arriver à savoir ce qui se dit ou ce qui se fait chez leurs voisins. Cette vilaine manie atteint jusqu'aux dévots, qui ne sont pas toujours tendres pour leurs amis, les gens d'église. J'ai entendu parler d'une femme que son confesseur fut obligé de condamner à parcourir toutes les rues

du
do
les
ens
rue
den
lui
diff
à la
pro
Q
son
pou
Que
un
déta
tous
inte
vou
flatt
été
l'ob

du village en dépouillant une poule dont elle devait jeter les plumes à tous les vents. Il lui faut ordonné de ramasser ensuite les mêmes plumes dans chaque rue, pour les remettre en place le lendemain sur la poule. Pareil châtement lui fit comprendre qu'il est aussi difficile de réparer un dommage causé à la réputation, qu'il est facile de le produire.

Quoique l'on en dise, les cancans sont fort désagréables pour tous, même pour les personnes les plus parfaites. Quel est celui qui aime à voir tout un public s'occuper des moindres détails de sa vie; d'autant plus que c'est toujours pour les dénaturer et les interpréter en mauvaise part? Pensez-vous, par exemple, que notre maire soit flatté d'apprendre que la visite qui lui a été faite hier soit devenue aujourd'hui l'objet de toutes les conversations?

« M. le maire, dit-on, a reçu hier une famille inconnue, qui venait le voir pour lui demander de l'argent à emprunter. Madame Ninon l'a dit à sa belle-sœur qui tenait le secret d'une cousine, laquelle cousine l'avait entendu dire en puisant de l'eau à la fontaine. Il est question, ajoute-t-on, d'un négociant allié à la famille de M. le curé; négociant qui n'a pas eu la chance de réussir dans ses affaires.»

Avant que le repas fut terminé, on connaissait tout ce qui avait été servi à table, tout ce qui avait été dit au dîner, etc., etc. On racontait que la cuisinière avait laissé tomber de la sauce sur la robe de Madame Lombard, robe de soie à carreaux gris, qui devait coûter au moins dix francs le mètre, etc., etc. Voilà une visite qui fera certainement plus de bruit que n'en a fait la bataille de

Sedan

Com
préter

temps

rer les

perdre

leurs

d'avoir

maxim

« voit

« vois

« dan

Com

se trou

maire

aussi l

ter l'u

tre un

et M.

suite

de l'un

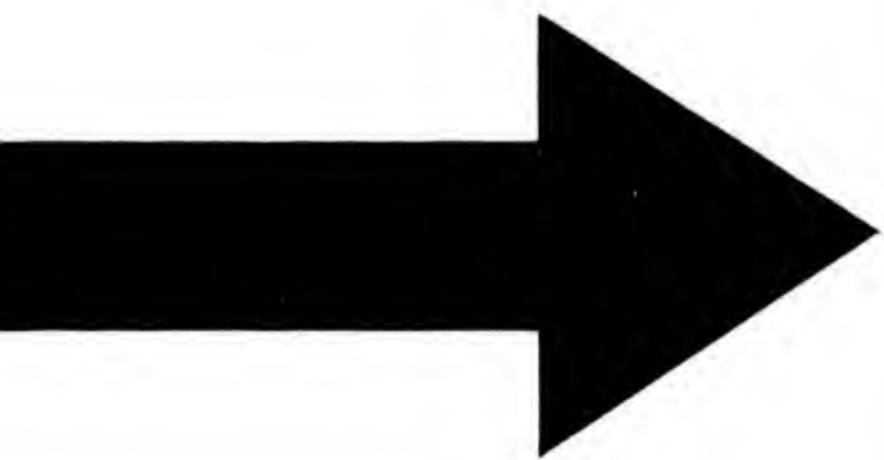
l'autre

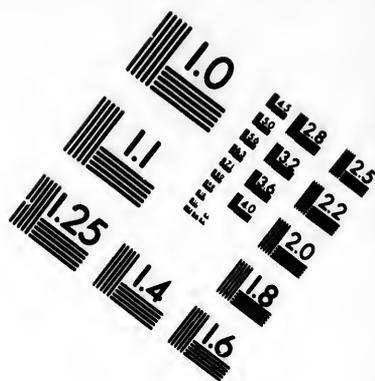
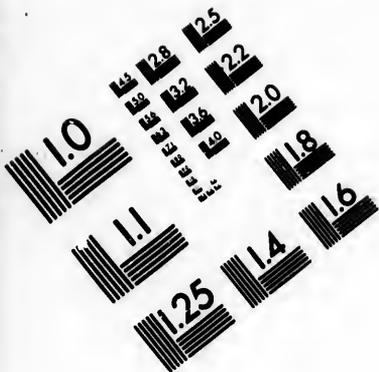
Sedan avec toutes ses catastrophes.

Comment se fait-il que des gens qui prétendent avoir besoin de tout leur temps quand on leur conseille d'améliorer les chemins publics, en aient tant à perdre quand il s'agit de dénigrer leurs semblables? Nous ferions bien d'avoir souvent devant les yeux cette maxime de l'Évangile : « Celui qui « voit une paille dans l'œil de son « voisin, [a probablement une poutre « dans le sien? »

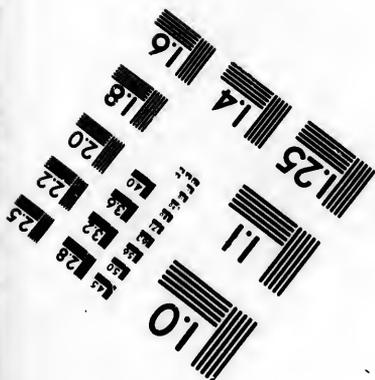
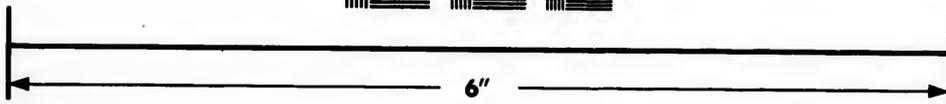
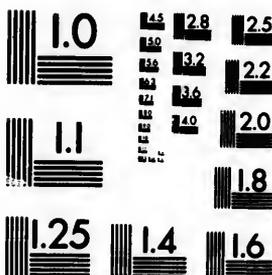
Comme vous le savez, notre village se trouve divisé en deux camps; M. le maire a ses amis, l'ancien maire a aussi les siens. Impossible de fréquenter l'un sans se faire aussitôt de l'autre un ennemi. Comment M. le maire et M. Félon se sont-ils brouillés? A la suite de cancans! Comment les amis de l'un deviennent-ils les ennemis de l'autre? Toujours par l'effet des mau-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
19
20
22
25
28

10
11

vais rapports ! Je ne m'étonne pas qu'il y ait des personnes qui s'ennuient au point de quitter le village pour aller habiter une grande ville.

Quel malheur que nous n'éprouvions pas le besoin de nous occuper davantage de nous-mêmes pour nous préoccuper un peu moins de nos voisins ! Ce serait un moyen de bien mieux utiliser son temps pour soi et pour son pays.

On accuse les paysans d'être fort processifs ; tout n'est pas faux dans l'accusation : car, il faut l'avouer à notre honte, bon nombre d'entre nous préfèrent s'exposer à manquer de pain plutôt que de renoncer à leur esprit de chicane. Il en résulte que les avoués et les avocats de l'arrondissement font tous bonne chère. Quand est-ce que nous serons assez instruits pour comprendre que le pire des ar-

rang
rable

Vo

qui

avec

intin

voul

nous

proc

inou

débe

ven

rien

Est

des

s'en

D

l'ob

cas

que

ent

rangements est de beaucoup préférable au meilleur des procès?

Voici, par exemple, M. Chicanon qui est en procès depuis trois ans avec celui qui était autrefois le plus intime de ses amis. Si M. Chicanon voulait bien dire toute sa pensée, il nous avouerait certainement que son procès lui a coûté des tourments inouis; il conviendrait que l'argent déboursé et les pertes de temps s'élèvent à une somme trois fois supérieure à celle qu'il pouvait espérer. Est-il raisonnable de se créer ainsi des tribulations, quand il est facile de s'entendre et de s'arranger?

Devineriez-vous, mes bons amis, l'observation que m'a faite à cette occasion l'un de nos voisins, M. Pilon, que vous connaissez tous? « Quand on entame un procès, m'a-t-il dit, on s'i-

imagine tout d'abord que ce procès sera promptement résolu. Une fois lancé, on s'entête. Au reste, les avocats sont, à cet égard, beaucoup plus coupables que leurs clients. Ces prétendus défenseurs du droit ne demandent qu'à brouiller les affaires et les personnes pour gagner de l'argent. »

« Lorsque j'allai consulter l'avocat Lubin pour savoir ce que j'avais à faire, — c'est toujours M. Pilon qui parle, — j'étais vêtu, je l'avoue, comme un mendiant. M. L. 1, ne me connaissant ni d'Ève ni d'Adam, s'imagina que je n'avais pas le sou. Voici la réponse qu'il me fit tout d'abord, après m'avoir laissé parler assez longtemps :

— « Votre cause, me répondit-il, étant tout à fait mauvaise, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de rester tranquille. »

« Quant à moi, comprenant très-bien

que la détermination de l'avocat tenait à ce que je ne lui paraissais point en état de solder les frais d'un procès, il me vint l'idée de me donner pour riche. Je lui dis donc : « M. l'avocat, j'en suis bien fâché, mais je ne tiendrai aucun compte de vos conseils. Convaincu que le droit est pour moi, je suis résolu à obtenir justice par tous les moyens possibles, devrais-je dépenser la moitié de ma fortune qui est, pourtant, d'une cinquantaine de mille francs. »

A la suite de ces paroles, M. Lubin parut réfléchir. Après un moment de silence, il me pria de lui expliquer de nouveau l'affaire. Je répétai ce que je venais de dire.

— « J'avoue, répliqua-t-il alors, ne m'être pas rendu compte tout d'abord du véritable état de la question; je comprends maintenant que votre

cause est excellente, que le succès est certain. Laissez-moi vos papiers avec une provision de cent francs pour les premiers frais, et tout marchera à merveille, je vous l'assure. »

Si donc j'ai perdu mon procès, c'est à mon avocat seul que je dois m'en prendre. Pour sûr, il s'est entendu avec l'avocat de mon adversaire. Tous les deux ont fait semblant de se disputer à l'audience ; mais il n'en était rien ; je les ai vus, de mes propres yeux, se promener tous les deux, bras dessus, bras dessous, quelques instants après.

L'avocat de mon adversaire a parlé pendant près d'une heure ; il est entré dans une colère à tout casser. Le mien, au contraire, n'a parlé qu'un quart d'heure, et comme quelqu'un qui raconte. Il n'était pas difficile de

comprendre que son discours ferait peu d'effet sur les juges. »

Oui, voila ce que m'a dit Pilon, qui n'est pas le seul à se forger pareilles idées dans la tête. N'est-cepas stupidité de s'imaginer qu'un avocat doit devenir l'ennemi de son confrère chaque fois qu'il plaide contre lui ; qu'il lui suffit de parler longtemps et de crier beaucoup pour gagner un procès? Je ne dis pas que certains avocats n'agissent quelquefois de la sorte pour flatter les préjugés de leurs clients. On en voit quelques-uns parler longtemps, crier beaucoup sans rien dire de sérieux ; mais il n'en reste pas moins certain que les juges sont trop perspicaces, trop coutumiers du fait, pour se laisser éblouir par du bruit et par des mots. Au contraire, s'ils avaient une sympathie à manifester, ce serait en faveur de l'avocat

qui les fatigue le moins qu'elle se produirait. Tous les juges abhorrent les plaidoyers longs et diffus.

Quoique les avocats ne soient point tous parfaits, qu'ils aient souvent en vue autre chose que le triomphe de la justice et du droit, il n'en serait pas moins ridicule ni injuste de leur attribuer tous les dissentiments qui existent entre nous. Du reste, pourquoi les consulter quand on a pareille conviction sur leur compte? Pour pouvoir nous passer d'eux, nous n'avons qu'à éviter ce qui engendre les chicanes; appliquons-nous, surtout, à nous arranger à l'amiable quand il nous arrive d'être en litige avec l'un de nos voisins. La plupart des citations devant le juge de paix et devant les tribunaux tenant à notre esprit d'empiètement, à nos habitudes de maraudage sur la propriété

d'autrui, nous n'avons qu'à nous montrer plus circonspects à l'égard de ce qui ne nous appartient pas. Dès lors, on verra disparaître d'un seul coup la moitié des condamnations.

D'où viennent les saisies mobilières, les ventes judiciaires, reconnues si fréquentes chez nous depuis quelques années? Elles proviennent de ce que les héritiers admis à des partages ont pris, presque tous, l'habitude d'engager des procès, plutôt que de chercher à s'arranger entr'eux; elles viennent encore de ce que, très-souvent, l'un des héritiers s'obstine à prendre tous les biens à son compte, sans se demander s'il est véritablement en état de faire face à toutes les charges; elles viennent aussi de ce que certaines personnes, trop attachées à la propriété du sol, achètent des prés ou des champs pour une valeur égale et même

supérieure à l'argent dont elles disposent. Tout acquéreur devrait, au contraire, se réserver une partie de son argent soit pour l'amélioration des biens dont il veut devenir propriétaire, soit dans le but de pourvoir aux éventualités. Si légitime que soit l'amour de la propriété, ne devient-il pas un défaut quand on le pousse au point de se mettre dans la gêne, d'encourir une expropriation judiciaire ?

Depuis un certain nombre d'années, un abus des plus graves s'est introduit parmi nous, je veux parler de la fréquentation des cabarets et des cafés. On comprendrait l'existence d'une ou de deux auberges dans la commune, car il faut bien que les étrangers puissent manger; il faut bien qu'il y ait des débitants pour vendre à ceux qui n'ont pas le moyen de tenir du vin à la cave ;

mais comment s'expliquer l'existence de quinze cabarets et de trois cafés? Le cercle des affaires qu'il est plus difficile de traiter ailleurs qu'au café, me semble trop restreint pour que nous puissions justifier nos habitudes à cet égard. De même, celui qui n'a pas de vin dans sa cave peut facilement en acheter au litre dans les circonstances qui l'exigent, et se dispenser ainsi des cabarets et des cafés.

Que n'y aurait-il pas à dire de ces pères de famille qui sont assez indignes pour s'enivrer deux ou trois fois la semaine, alors que leurs femmes et leurs enfants ont à peine du pain pour se nourrir? A mon avis, un ivrogne est pire qu'une brute, car les animaux les moins parfaits de nos basses-cours ne portent jamais la voracité jusqu'à ce point.

Je m'étais imaginé tout d'abord que

l'ivrognerie allait disparaître avec l'application de la loi qui vient d'être faite pour la réprimer. Point du tout, les ivrognes abondent plus que jamais. Ce qu'on ne saurait obtenir de la police, il faut l'attendre de la propagation de l'instruction. Il est reconnu que les personnes instruites ont rarement le défaut de s'enivrer. Un mari bien élevé sait qu'il doit ses loisirs à l'accomplissement de ses devoirs moraux, particulièrement de ses devoirs de famille. Les jeunes gens qui aiment à s'instruire fréquentent les cours du soir, les conférences, les orphéons, etc, au lieu de s'installer dans un cabaret. Savez-vous ce que nous devrions faire, mes bons amis, pour arrêter, dans notre commune, les progrès de l'ivrognerie, déjà si désolants? Nous devrions afficher à la porte de l'église le nom de tous les

ivrognes incorrigibles, pour les humilier, pour les mettre en dehors de ceux que l'on doit encourager par des marques spéciales d'intérêt.

Dans le Michigan, l'Assemblée législative a voté une loi que l'on peut bien taxer de sévère, mais qui sera très-efficace pour arrêter le vice de l'ivrognerie.

Les marchands de liqueurs sont responsables des faits et gestes des personnes qui s'enivrent dans leur établissement. Ils peuvent être poursuivis par les femmes des ivrognes, pour obtenir une juste indemnité des dommages qu'ils leur causent, et les cours les condamnent, sans pitié, à payer ces dommages indirects.

Les dames de Kalanragoo viennent d'intenter une action contre cinq débitants de la cité, devant le Circuit-Court, à l'effet d'obtenir des domma-

ges et intérêts pour les torts qu'ils ont fait souffrir à elles et à leurs familles, en vendant des liqueurs à leurs maris. Non-seulement, ces dames réclament le remboursement des sommes dépensées dans ces débits de boissons, mais elles exigent une large indemnité pour les dommages causés par les ivrognes. Ces réclamations s'élèvent à 5,000 dollars pour chaque partie poursuivante. C'est un moyen radical pour réduire le nombre effrayant de ces tavernes où les citoyens vont ruiner leur santé et leur bourse. (1)

(1) Sait-on quel est le nombre des débitants de vin et de liqueurs dans toute la France?

Les auberges où l'on donne à coucher et à manger, les cabarets, les restaurants sont au nombre de 155,464; les caletiers ne sont pas moins de 45,477. enfin les marchands de vin composent un total de 41,313.

On voit que les débitants de liquides alcooliques constituent une armée de 252,253 individus, armée trop redoutable par son nombre. Peut-être serait-il utile d'assimiler les dettes faites au cabaret à celles provenant des jeux de hasard?

Quant à l'habitude invétérée de suivre toutes les foires et les marchés, elle est désastreuse pour l'agriculture autant que pour les intérêts privés. Quand trois ou quatre personnes par famille vont à une quarantaine de foires par an, c'est une perte de 150 journées environ. Sans compter les dépenses faites dans les auberges, que de dommages, que de frais résultant de cette mauvaise habitude pour les personnes mêmes qui poussent l'esprit d'économie jusqu'à porter leurs souliers à la main pour ne pas les user en route? Où est le bénéfice de ceux qui vendent une vache ou un mouton cinq francs de plus qu'ils ne l'auraient fait quinze jours auparavant? Que gagnent ceux qui vont au marché pour acheter du sel ou des sabots, quelques sous de moins qu'ils ne l'auraient fait dans leur village? De pareils abus

de routine, joints à tant d'autres écarts qu'il serait trop long de mentionner, font que bien des familles se trouvent sans un sou d'épargne, après trente et quarante ans de laborieuses occupations.

En parlant des foires et des marchés, je me permettrai de critiquer une mesure locale qui me paraît fort préjudiciable aux intérêts légitimes des producteurs, aussi bien qu'à la liberté du commerce : je veux parler de l'attitude de certains maires de canton qui croient devoir régler les marchés en faveur de leurs administrés, les habitants du chef-lieu, au détriment des producteurs, et même des consommateurs qui n'appartiennent pas à la localité où se tient le marché. N'est-il pas ridicule que le consommateur d'une localité voisine subisse une condamnation

pour avoir acheté des denrées ou des légumes avant telle ou telle heure?

Si la mesure avait pour but de garantir l'approvisionnement de la ville où se tient le marché, elle aurait jusqu'à un certain point sa raison d'être, quoique la vie des habitants d'un chef-lieu de canton ne soit pas plus précieuse que celle des habitants des communes rurales qui l'entourent. Mais, dans les neuf dixièmes des cas, cette mesure dénote une autre intention; le vrai but est de forcer les producteurs à livrer à bon marché; on ne veut pas tenir compte de la quantité des demandes. «Le producteur, dit toujours le citadin, est beaucoup plus riche que l'acheteur.» C'est là une erreur en bien des cas: l'acheteur est souvent un rentier, un gros propriétaire, un ouvrier fort à l'aise; tandis que les deux tiers des sim-

plés cultivateurs ont du mal à payer les impôts, à nourrir leurs familles. Cela est vrai principalement des petits fermiers, de ceux qui n'ayant été formés à aucune profession, se sont crus forcés, pour pouvoir s'occuper, de louer des terres beaucoup plus cher qu'elles ne valent. On peut affirmer que c'est une véritable ingratitude de la part des citadins contre les cultivateurs. Ces derniers sont tout aussi bien des hommes du pays et des travailleurs que les artisans, ils supportent des sacrifices nombreux et pénibles. Voila pourquoi, si j'étais maire, j'aimerais mieux éclairer les ignorants, que m'incliner devant leurs préjugés ; toute liberté serait laissée aux transactions.

VI
Sentiments secrets d'envie et de Jalousie
à l'égard des Bourgeois

Quand un homme s'applique par ses talents, son travail et son économie, à rendre sa position égale et même supérieure à celle de son voisin, l'aspiration de cet homme n'a rien d'illégitime ; je dirai même qu'elle est fort louable, fort utile au progrès général. Plus les individualités produisent et s'élèvent, plus la société qui se compose de ces individualités, devient grande et prospère.

Malheureusement, il y a parmi nous aussi bien que parmi les citoyens, un

certain nombre de personnes ne se sentant pas le courage d'arriver par leur activité personnelle, et désirant voir se produire un bouleversement social qui aurait pour effet de les rendre aussi avancées que les travailleurs qui se sont imposé, toute leur vie, des occupations et des privations pénibles. Est-ce raisonnable; est-ce juste? Je fais des vœux pour les réformes, pour les améliorations favorables à ceux qui ne possèdent pas encore et qui ont la bonne intention de se faire une position par leur travail; mais je n'ai jamais pu me rendre compte de l'envie de dépenser ce qu'on n'a pas acquis. S'explique-t-on mieux les sentiments de jalousie qui nous font regarder avec peine la prospérité de nos voisins? On est tout humilié de voir des compatriotes qui trouveraient naturel qu'on appauvrit les plus grands

propriétaires pour les enrichir de leurs dépouilles! Parmi nous, je dois l'avouer, il en est bon nombre qui ont plus peur des gendarmes que des remords de leur conscience!

Dans nos contrées, tout en se montrant fort obséquieux à l'égard du bourgeois, dont on redoute l'influence pour une chose ou pour l'autre, on ne l'aime guère dans le fond; bien plus, on a de la peine à supporter la supériorité de sa fortune et de son éducation. Telle personne qui crie à gorge déployée contre les communistes, lorsqu'elle craint que les voyous des villes ne viennent la dépouiller de son bien, semble prêter favorablement l'oreille à celui qui lui fait espérer une large part aux terres des grands propriétaires. « De même, dit-elle alors, que l'ouvrier industriel ne doit point être exploité par un pa-

tron qui ne fait rien, qui ne serait rien sans le concours de ceux qui travaillent à son compte, vu que ce patron n'a d'autre mérite que celui de posséder beaucoup d'argent; de même aussi, l'ouvrier des champs, soit métayer, soit petit fermier, soit manouvrier, ne peut être continuellement exploité par les propriétaires qui vivent de la sueur des autres, auxquels il suffit d'être nés riches pour prendre la meilleure part des récoltes. Il est temps, ajoute-t-on, que les ouvriers des campagnes restent possesseurs du fruit de leur travail. Si le riche propriétaire veut des produits; qu'il travaille comme nous pour en récolter ! » Quoique cette manière de raisonner soit devenue très-répendue dans nos campagnes, elle n'en est pas moins une inconséquence du premier ordre. Blâmer, en effet, le désir que

manifestent. certains citadins de venir partager ce que nous possédons, tout en proclamant naturel que les métayers et les fermiers expriment l'intention de s'approprier une part des biens qu'ils cultivent, au détriment de leurs propriétaires; n'est-ce pas tout à la fois reconnaître un droit et le désavouer? S'il y a injustice à prendre le bien d'un paysan, comment serait-il juste de prendre celui d'un bourgeois? Ou le titre de propriétaire est un droit réel, ou il n'est qu'une usurpation. Dans le premier cas, dépouiller un riche d'une parcelle de sa propriété, est un vol; dans le second cas, quel mal peut-il y avoir à déposséder un petit propriétaire?

Est-il bien vrai que les bourgeois ne soient pour nous que des oppresseurs, s'appliquant par-dessus tout à nous tenir constamment dans la misère

pour pouvoir mieux disposer de nos volontés et de nos votes? Je n'en crois rien. Il y a, j'en conviens, des bourgeois despotes, réactionnaires, injustes; mais combien d'autres se montrent meilleurs que nous ne le serions nous-mêmes si les rôles étaient changés? Grand nombre d'entre eux paraissent doux, bienveillants, véritablement dévoués aux intérêts du travailleur. Au reste, la question est de savoir, non si tous les bourgeois sont ce qu'ils devraient être, mais bien si l'on est en droit d'usurper leurs propriétés. Eh bien, je le répète, les dispositions personnelles d'un propriétaire ne peuvent modifier en rien la nature de son droit. On commet un vol chaque fois que l'on attente au bien d'autrui.

Pas un d'entre vous, j'en suis sûr, n'aurait la pensée de m'accuser de partialité au détriment de ceux qui n'ont

à compter que sur la sueur de leur front pour se faire une position. mon désir, au contraire, serait de favoriser autant qu'il dépend de moi, le faible contre le fort, le pauvre contre le riche. Mais, si dévouée que soit ma sympathie pour celui qui n'a pas encore de quoi reposer sa tête, je ne m'en crois pas moins obligé de respecter les lois de l'ordre et de la justice, base indispensable de la vie sociale. Ou la vie humaine n'est qu'une vie de rapacité, dans laquelle le plus fort est destiné à dévorer le plus faible, ou bien l'humanité est douée d'un sens moral qui l'élève au-dessus des êtres purement instinctifs. Dans le dernier cas, le droit de propriété, fruit de l'intelligence et du travail, n'a-t-il pas une place de premier rang dans le respect que nous devons avoir pour tout ce qui fait le fondement de la vie commune?

Sans doute, la question sociale existe; les paysans ont eu mille fois raison de revendiquer leurs droits, droits dont ils seraient probablement privés encore, en dehors de cette revendication; sans doute, on ne peut blâmer l'ouvrier de chercher à diminuer l'inégalité qui existe entre sa position et celle du capitaliste; mais c'est précisément parce que notre position est susceptible d'améliorations par les voies pacifiques et légales, qu'il serait absurde et injuste de recourir à la violence, de réclamer une désorganisation sociale.

Non-seulement les paysans doivent le bon exemple par rapport au droit de propriété en lui-même; mais il y a point d'honneur pour nous à pousser la délicatesse jusqu'à ne permettre aucun soupçon sur les conséquences d'un pareil droit. Renions donc quiconque ne se fait aucun scrupule d'enlever

secrètement des bornes au préjudice de son voisin, de couper des arbres, de voler des fruits, des récoltes, etc., etc. Les maraudeurs doivent être expulsés de nos contrées.

Généralement, mes bons amis, nous donnons trop de place à la crainte des procès-verbaux, et pas assez à la conscience. D'où vient que chez nous, un gendarme est beaucoup plus considéré qu'un préfet à Paris? Pourquoi préférons-nous la bienveillance du garde-champêtre, du commissaire de police à celle de l'évêque, par exemple? Parce que le commissaire de police peut, en certains cas, verbaliser contre nous; tandis que l'évêque ne le peut pas.

Je sais bien que l'argent est beaucoup en ce monde. Avec de l'argent, on a de l'esprit, de l'indépendance, de la vertu, des honneurs, etc.; quand on

est pauvre, on n'a rien de tout cela ; on a tort, alors même qu'on a raison. Les incrédules vont jusqu'à accuser les prêtres de condamner pour long-temps au purgatoire celui qui manque d'argent pour faire prier pour lui après sa mort. Oui, j'en conviens, la position et la fortune rehaussent les qualités ; quelquefois même elles en donnent l'apparence à ceux qui n'en ont pas. Est-ce à dire pour cela que nous devons nous constituer voleurs en usurpant le bien d'autrui, à la suite de violences et de désordres ?

La fortune étant un avantage précieux, nous faisons bien de chercher à l'acquérir ; mais il va de soi que nous ne pouvons nous adresser qu'aux seuls moyens légitimes, à ceux que constitue le produit de notre activité. Depuis que le paysan est, aux

yeux de la loi, l'égal du bourgeois ; depuis qu'il ne dépend que de lui-même de faire disparaître son infériorité la plus marquante, celle que l'on constate par rapport à l'instruction, je regarde comme stupide et coupable celui qui se croit obligé de haïr le bourgeois à cause de sa supériorité. Si l'instruction et la fortune sont censées constituer la bourgeoisie, ces deux éléments ne sont-ils pas accessibles à toutes les personnes bien douées ?

De même qu'une famille bourgeoise peut être condamnée demain à vivre de son travail comme nous ; de même aussi, il n'y a aucune impossibilité à ce que telle autre famille qui cultive modestement des terres au compte de son voisin, devienne un jour ce qu'est aujourd'hui ce voisin. Il n'y a donc plus de castes en France ; il ne reste que des citoyens ayant des

positions inégales, et dont l'inégalité est l'effet logique, naturel des différences qui se manifestent dans les talents, l'amour du travail, l'économie, et quelquefois même dans la faveur des circonstances.

Je connais des communes, mes bons amis, d'où les paysans ont éloigné jusqu'ici toute espèce de bourgeois; c'est de leur part un parti pris. Par suite d'une conspiration de même nature, il y a des localités où les bourgeois établis n'arrivent jamais à exercer une influence.

Je suis heureux que les choses se passent autrement chez nous. Il est certain que nous avons tous gagné en bonne éducation, que nous avançons dans le progrès, depuis que nous avons le bonheur de posséder au milieu de nous une dizaine de familles bien élevées, venues dans

notre village pour y trouver le repos, après de longues années de préoccupations et de labeurs dans la carrière de l'enseignement ou dans celle de l'industrie. Ces messieurs n'ont pas peu contribué à nous faire comprendre qu'il y a des moyens d'acquérir un accroissement de bien-être sans diminuer les ressources de ses épargnes annuelles. Le tout est de savoir s'y prendre. Sous peu, je l'espère, nous jouirons ici des principaux avantages que l'on demande aux villes, sans être soumis aux inconvénients qui pèsent sur les citadins. Ces résultats précieux, nous ne les aurions jamais obtenus si nous avions pris à tâche d'éloigner les familles bourgeoises, ou de les tenir à l'écart de la direction des affaires communales.

— 112 —

VII

**Négligence des devoirs civils
et politiques**

Oserions-nous confier l'administration de nos biens au plus intime de nos amis, sans nous préoccuper du mode de son administration ? Non, assurément. Mais, alors, comment aurions-nous raison de nous abandonner entièrement à la discrétion d'un monarque, d'un président de République, quand il s'agit de nos personnes ? C'est ce que nous faisons, pourtant, quand nous nous abstenons d'exercer nos droits, de remplir

consciencieusement nos devoirs d'électeurs.

« Nous comprenons, disons-nous souvent, l'utilité qu'il y a de voter quand il s'agit d'un conseiller municipal, d'un conseiller général ; ceux-là on les connaît ; ils peuvent nous rendre des services. Mais que peut nous faire la candidature d'un député, d'un homme que nous ne verrons peut-être jamais, et qui ne prendrait probablement pas la peine de nous répondre si nous lui écrivions pour lui demander un emploi ou autre chose ? »

Sachons, mes amis, que l'on n'est jamais en droit d'apprécier, au seul point de vue des intérêts personnels, l'accomplissement de ses obligations civiles ? La société nous perfectionne ; elle nous accorde protection pour nos personnes et pour nos biens.

C'est à l'État social que nous devons la plupart des combinaisons les plus avantageuses dans la manière de nous loger, de nous vêtir et de nous nourrir; serait-il juste et naturel que nous lui refusions notre concours; d'autant plus que l'ordre social a besoin de ce concours pour remplir efficacement sa mission à notre profit? Se désister de ce qui intéresse la société, c'est répondre par l'ingratitude à un bienfait; c'est s'exposer à perdre les avantages que l'on retire de l'organisation sociale.

Si les Français s'étaient tous montrés capables de remplir dignement leurs devoirs civils et politiques, notre pays serait-il réduit aux conditions pénibles où il se trouve? J'ai tout lieu de croire que non. Par un contrôle plus actif, nous eussions probablement conservé les milliers de

jeunes gens qui ont été ravis à l'affection de leurs familles, à la prospérité de l'agriculture et de l'industrie. Les milliards que nous sommes obligés de payer à titre d'indemnité de guerre, pourraient être consacrés à la multiplication des écoles, à la réalisation de mille progrès divers.

Sans les résultats funestes de tant de guerres déclarées depuis soixante ans, guerres qui nécessitent le maintien des armées permanentes, la France, sans contredit, serait en état de compléter ses réseaux de chemins de fer, de terminer ses routes et ses canaux. J'ajoute qu'il lui serait facile de donner gratuitement l'instruction à tous ceux qui en ont besoin.

« Nous ne payerons pas en entier les cinq milliards, s'écrie-t-on quelquefois ; sous peu, nous irons en Prusse pour nous faire rendre notre argent

avec gros intérêts. Nous pillerons, nous massacrerons sans pitié pour tirer vengeance du mal qu'on nous a fait; attendons l'heure de la revanche, et nous verrons. »

Dois-je vous avouer, mes bons amis, que je suis fort peu partisan des revanches? Rien ne m'assure que nous ne serions pas encore malheureux dans une nouvelle guerre. Presque tous, il est vrai, vous me promettez victoires sur victoires; mais je me souviens que vous en avez fait tout autant en 1870. Puisque des circonstances imprévues ont déjoué nos espérances; qui nous garantit qu'il ne se présenterait pas d'autres circonstances fâcheuses dont nous ne pouvons encore soupçonner la nature?

Faisons plus: supposons que tous les succès nous soient assurés. Dans ce cas, dites-vous, on fera beau-

coup de mal aux Prussiens, comme nous l'avons fait jadis. Mais, alors, nos ennemis, à leur tour, projettent une seconde revanche, comme ils l'avaient fait du temps de Napoléon I^{er}. Qui nous dit qu'ils n'arriveraient point un jour à nous rendre tout le mal que nous leur aurions fait ? De cette manière, il y aurait des nations qui seraient, comme certaines familles de la Corse, condamnées à se haïr, à s'égorger pendant toute la durée des siècles. Or, telle n'est pas, telle ne peut pas être la destinée des peuples. Il en est des peuples comme des individus, ils sont faits pour s'entendre dans un but commun, pour augmenter le progrès général, pour chercher à se rendre plus parfaits et plus heureux. Les guerres ne font-elles pas retrograder l'humanité de plusieurs siècles dans les voies du bien-être et de l'amour.

mútuel ? Désirons le progrès, l'éman-
cipation sociale, les libertés politiques
et individuelles ; abhorrons tout ce
qui est nuisible à notre avancement
physique, intellectuel et moral.

Sans doute, ce n'est pas l'affaire des
paysans de s'occuper de politique
comme on le fait dans la plupart
des clubs séditions des villes ;
mais, de la politique violente et pas-
sionnée des clubs à l'accomplisse-
ment des premiers devoirs du cito-
yen, quelle distance ! A l'époque où
les neuf dixièmes des paysans
n'avaient aucun droit de concourir à
la nomination des députés, nous étions
furieux contre les riches qui mainte-
naient pareilles inégalités ; et main-
tenant que nous voilà tous égaux,
nous n'irions voter que lorsqu'on nous
promet de l'argent ou des libations !
est-ce logique ; est-ce raisonnable ?

Loin d'être persuadé, comme bon nombre d'entre vous, que les votes des paysans n'aboutissent à rien, je suis convaincu, au contraire, que le sort de la France est presque tout entier dans la main des campagnards. Ne formons-nous pas la grande majorité des producteurs, des soldats et des électeurs ? Est-ce qu'il ne serait pas plus naturel et plus opportun de s'appliquer à faire triompher les meilleures candidatures, plutôt que de se plaindre en vain de la forme des lois, une fois portées ? Oui, les paysans sont gravement coupables pour ne pas savoir, pour ne pas vouloir user de la souveraineté que le suffrage universel leur a conférée. Que de maux ne pourraient-ils pas éviter ; que de bienfaits n'auraient-ils pas à procurer à la France, en exerçant dignement leurs devoirs d'électeurs ? Par leur indiffé-

rence, ils pêchent gravement contre la société et contre eux-mêmes. Je comprends qu'on agisse mais non qu'on gémissé quand il n'a dépendu que de soi d'éloigner les inconvénients et les catastrophes dont on se plaint.

Assurément, il y a des paysans qui doivent être beaucoup moins satisfaits de leur sort que les ministres, les préfets, les évêques, les généraux, les riches propriétaires, etc. Mais au lieu de faire cause commune avec les faîneants, les ambitieux qui conspirent contre l'ordre social, il serait beaucoup mieux d'aspirer à de sages réformes par les moyens pacifiques que la loi met en notre pouvoir. Pourquoi ne pas choisir des candidats éclairés sur nos besoins, tout disposés à faire prévaloir les mesures propres à servir nos intérêts ?

Non, mes amis, ne laissons pas croire à la France que les paysans sont assez peu patriotes pour rester indifférents devant ce qui ne rapporte pas immédiatement de l'argent. Votons, et votons consciencieusement ; il y va de notre honneur, de nos intérêts les plus sacrés. Par des votes intelligents, nous faciliterons les bonnes intentions de ceux qui se dévouent à la prospérité des campagnes, au bien-être des villageois.

S'il était prouvé que la prospérité sociale marche toute seule, que l'on n'a qu'à se confier en aveugle aux gouvernements établis pour que les affaires aillent bien, l'indifférence en matière politique, alors, aurait sa raison d'être ; mais n'avons-nous pas mille raisons de croire le contraire ? pouvons-nous ne pas comprendre qu'en laissant les gouver-

nements sans contrôle, nous les exposons à faire fausse route, à compromettre nos biens et nos personnes ?

« Impossible, dit-on quelquefois, de prendre part aux élections sans se faire des ennemis parmi les bourgeois : ce qui est un grave inconvénient, vu que les bourgeois restent influents sous tous les gouvernements. »

Il y a, en effet, des familles bourgeoises qui trouvent moyen d'obtenir des faveurs sous tous les gouvernements. Ici, nous en avons un exemple frappant dans la famille de Pompon. M. de Pompon passe pour un républicain de la veille ; il est parfaitement bien avec M. Thiers ; il serait très-bien aussi avec M. Gambetta, par un ami commun. Sa femme s'est toujours donnée comme bonapartiste ; son frère était chambellan

de l'Empereur ; M. de Lignon, le gendre, est légitimiste de vieille date ; le fils est orléaniste. Ainsi, quel que soit le pouvoir régnant, la famille Pompon se trouvera en état d'exercer une influence contre les modestes fonctionnaires dont elle croira devoir à se plaindre. Je dis *fonctionnaires* ; car le paysan a l'avantage de n'être pas fonctionnaire. Le paysan serait le plus indépendant des citoyens, s'il savait se conduire sagement. Au reste, voter n'est pas cabaler. Jusqu'ici, personne n'a connu mon vote d'une manière certaine. Pourquoi donc celui qui croit avoir à redouter des influences, n'agirait-il pas comme moi ?

« Si je m'occupais de politique, me disait hier un tailleur d'habits, ce serait pour engager le gouvernement à s'intéresser davantage à nous, pauvres paysans qu'il accable de plus en

plus. Ces coquins de riches font tout augmenter pour ruiner l'ouvrier, pour l'empêcher de devenir quelque-chose. Les draps sont chers; les fermiers louent les terres à un prix élevé, quoique celui de leurs produits reste à peu près le même. »

Convenez, M. Inconséquent, lui répondis-je, qu'il est difficile de contenter tout le monde. Vous voudriez que la viande fut livrée au consommateur à plus bas prix, et en même temps que les cultivateurs vendissent leurs produits plus cher; comment concilier ces deux choses? Si les cultivateurs vendent leurs bestiaux plus cher; comment les bouchers pourront-ils céder la viande à plus bas prix aux artisans consommateurs?

— Il y aurait un moyen bien simple, ajouta-t-il; le gouvernement

pourrait acheter les bestiaux des cultivateurs à un prix convenable pour vendre ensuite la viande à bon compte aux ouvriers.

—Quelle mauvaise habitude, M. Inconséquent, répliquai-je à mon tour, de vouloir faire intervenir le gouvernement dans les plus petits détails de la vie domestique ! Prenez-vous donc un gouvernement pour un bureau central de charité ? Pour mon compte, j'aime peu à recevoir l'aumône, même de la main de l'État. Du reste, je vous le demande, où voulez-vous que le gouvernement prenne l'argent nécessaire pour compenser les pertes qu'il éprouverait en achetant cher pour vendre à bon marché ? Il a déjà bien de la peine à subvenir aux charges du moment.

— Il y aurait un autre moyen, dit

alors M. Inconséquent, ce serait de supprimer les emplois inutiles, de diminuer les gros traitements. Pourquoi, du reste, n'augmenterait-on pas, les impôts qui s'adressent exclusivement aux riches? Les bourgeois se conduisent indignement dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvons. Puisque ce sont eux qui ont fait le mal, en poussant le gouvernement à déclarer la guerre, il serait juste qu'ils en supportent les conséquences: ils auraient dû faire des sacrifices exceptionnels pour tirer d'embarras notre pauvre France. Point du tout, les riches sont parvenus à nommer des députés de leur bord qui forgent des lois à leur avantage; quant aux nouveaux impôts, ils les font payer par leurs métayers et leurs fermiers! Après cela, comment seraient-ils étonnés que le petit peuple jure contre

eux? Il en faudrait de la résignation pour supporter pareilles injustices!

— Sans doute, ai-je répliqué à M. Inconséquent, il reste encore des emplois à supprimer, de gros traitements à diminuer; mais la nécessité de pareilles réformes est déjà trop bien comprise pour qu'elle ne soit pas réalisée un temps ou l'autre. Paris ne s'est pas fait en un seul jour. Quant à la répartition des impôts, si l'État exigeait des riches plus qu'ils ne lui doivent, d'après les proportions de la justice distributive, il violerait le droit de propriété, au lieu de le sauvegarder, comme il en a la mission.

Je ne serai jamais député; pour cela, il faut être plus instruit et plus riche que je ne le suis. Mais je vous déclare qu'à mes yeux le côté difficile pour un député qui veut contenter

ses électeurs, est celui qui a rapport au vote des impôts. Je n'ai pas encore rencontré un seul contribuable admettant comme juste l'impôt auquel il se trouve particulièrement assujéti. Pour chacun de nous, la plus forte contribution est toujours celle qu'il est obligé de payer. Les tailleurs prétendent avoir été beaucoup trop imposés en comparaison des cordonniers; les cordonniers affirment tout l'opposé. Les commerçants assurent que le commerce est surchargé relativement à l'agriculture qui, disent-ils, ne paie presque rien; les cultivateurs déclarent tout le contraire; ainsi de suite. Tout cela prouve que l'égoïsme engendre presque toujours l'illusion. Évidemment, il est juste que le grand propriétaire paie plus que le petit propriétaire, puisqu'il possède plus; mais il serait injuste

de lui faire tout payer pour n'avoir rien à exiger de ceux qui possèdent peu.

Au lieu de passer des journées entières à gémir sur des surcharges de trente à quarante sous, ne vaudrait-il pas mieux employer tout son temps à cultiver ses champs? De cette manière, nous rattraperions les quelques sous d'augmentation d'impôt, et nous nous ferions moins de bile. Vous imaginez vous donc qu'il suffit du seul bon vouloir du gouvernement pour rendre les champs fertiles, les moissons abondantes, etc.? Le gouvernement, en fait d'argent, a besoin de recevoir pour donner. L'hôtel de la Monnaie coûte autant qu'il rapporte.

VIII

Inconvénients de la Routine

Jusqu'ici, il faut l'avouer, les villageois ont fait trop peu d'efforts pour profiter des améliorations que la science est arrivée à obtenir, dans le but de diminuer la main-d'œuvre, de faciliter la multiplication des produits utiles à l'homme. Ne semble-t-il pas que ce soit un crime de sortir de la routine pour agir autrement que ne l'ont fait nos vieux pères? Je m'imagine qu'il y a ici des personnes qui regrettent les coucous et les pataches, avec le parti pris de repousser avant examen toute modification

contraire à leurs habitudes. Nicolas n'a jamais voulu renoncer au briquet pour les allumettes : il vous le prouvera tout à l'heure en allumant sa pipe. C'est la même chose quand il allume son feu ou sa lampe.

Pour les allumettes, le mal n'est pas bien grand ; mais combien d'autres inventions qu'il est préjudiciable de repousser ? Pour ne parler ici que des expériences dont nous connaissons les bons résultats, nous vient-il à la pensée de chercher à profiter des avantages qu'elles sont en état de nous obtenir. Il serait facile, par exemple, de nous procurer des batteuses, des charrues, des herses qui diminueraient considérablement le travail machinal auquel nous sommes soumis. Point du tout ; nous préférons travailler la semaine et le dimanche, négliger nos devoirs de reli-

gion et de famille, et ne rien changer à nos vieilles habitudes.

Assurément, je ne suis pas de ceux qui s'imaginent que tout ce qui est nouveau est beau ; mais cela m'oblige-t-il à repousser d'avance toute innovation proposée comme perfectionnement ? Quand une amélioration se présente, je l'examine ; je fais plus, je me déclare disposé à l'accepter si l'on me prouve qu'elle est utile.

Nous habitons un pays qui possède des sources en quantité, sources que l'accident des terrains permet d'utiliser de la manière la plus fructueuse. Le prix des bestiaux étant double de ce qu'il était autrefois, celui du blé n'ayant pas subi d'augmentation, nous avons tout intérêt à transformer en prairies naturelles les champs qui comportent cette modification. Devineriez-vous, malgré cela,

ce que m'a répondu, l'autre jour, notre bon Janicot? « Si tout le monde agissait de la sorte, m'a-t-il dit, la France finirait par être réduite à la famine. »

— Ignorez-vous donc, Janicot, lui ai-je répondu, qu'il y a en France, en Russie et ailleurs des contrées spécialement favorisées pour la culture du blé, avec lesquelles notre département ne pourra jamais rivaliser. La famine, si redoutable à d'autres époques, est devenue presque impossible depuis que les chemins de fer relie toutes les nations. Certainement, il peut m'arriver de manquer de blé; mais il ne me sera pas difficile d'en trouver avec le surcroît d'argent dont j'aurai bénéficié par suite de la multiplication de mes fourrages: je vendrai cent moutons au lieu de cinquante.

' Nous serait-il bien difficile d'augmenter la valeur de nos propriétés par toutes sortes de plantations dans les terrains incultes? L'amélioration serait d'autant plus avantageuse, que les semis abondent dans les environs de notre commune.

Il y aurait encore à drainer les pacages marécageux. Ces pacages, qui ne produisent guère que des joncs, une fois améliorés par le drainage et des engrais, produiraient des fourrages de la meilleure qualité. Le drainage est d'autant plus facile à réaliser dans nos contrées, que les pierres gênent dans les terres labourées.

Il est certain que nous nous privons de bien des ressources, uniquement par notre faute; espérons qu'il en sera autrement quand les connaissances agricoles seront assez répandues dans les campagnes pour nous inspirer le

désir des améliorations, pour ne pas nous laisser ignorer les moyens de les obtenir facilement. L'instruction sert considérablement à augmenter les sources productives du bien-être.

Bon nombre d'améliorations, telles que le drainage, exigeant des avances considérables, il est prudent, quand on achète des terres, de ne pas employer tout son argent. J'ai été heureux d'apprendre que notre arrondissement va être doté d'une banque agricole, et que, par conséquent, il nous sera facile de trouver à emprunter sans recourir aux usuriers. Cette institution nous sera bien plus utile que le crédit foncier, car ce dernier établissement ne prête qu'aux grands propriétaires moyennant des formalités ruineuses.

Jusqu'ici, les paysans ont éprouvé

trop de répugnance pour les valeurs mobilières; il serait temps d'y prendre plus de part pour mieux utiliser nos épargnes. Voulons-nous être prudents dans le choix des placements? Évitions les entreprises dont les résultats sont incertains; préférons la rente française, garantie par les maisons et par les terres que nous possédons.

Voici un fait qui vous prouvera combien peu d'entre nous se sentent d'attrait pour la voie des améliorations. Il y a quelques jours, le maire de Lontin, homme fort intelligent et fort dévoué, réunissait les conseillers municipaux et les plus imposés pour leur proposer un projet important, dans les termes suivants :

« Les ouvriers pauvres de la commune manquant de travail en ce moment, je serais heureux de leur

« en procurer. Mieux vaut entretenir
« l'esprit d'activité par des offres de
« travail, que d'habituer les malheu-
« reux à l'apathie par des aumônes.
« Aujourd'hui, je crois devoir vous
« proposer deux entreprises : 1° la
« construction d'une maison d'école
« pour les filles : 2° l'ouverture d'un
« chemin à travers le marais Ruban,
« chemin qui doublera les revenus des
« deux tiers des habitants. Pour la
« réalisation de ces deux entreprises,
« une somme de douze mille francs
« nous suffit. Sur cette somme, M. le
« Préfet s'engage à nous fournir huit
« mille francs de la part du départe-
« ment ou de l'État. L'utilité de ces
« dépenses est d'autant plus incon-
« testable, que le chiffre total des dé-
« boursés de la commune pour médi-
« caments et honoraires du médecin,
« à la suite des fièvres intermittentes

« qu'engendre le voisinage des ma-
« rais, s'élève à près de quatre cents
« francs par an.

« Une fois en possession d'une
« maison d'école, nous n'aurons pas
« de loyer à payer, et les petites filles
« seront installées plus sainement. Je
« vous ferai observer que les quatre
« mille francs à voter en quatre an-
« nées, mille francs par an, seront
« dépensés dans la commune, et
« y feront dépenser les autres huit
« mille francs que nous offre M. le
« Préfet. »

A peine le maire avait-il terminé son exposé, qu'un conseiller municipal, l'un de ceux qui se sont toujours fait gloire de n'avoir jamais voté un centime de nouvel impôt, prit la parole en ces termes ;

« Mon intention, dit-il, n'est pas de

« faire de l'opposition à M. le maire ;
« mais. M. le maire doit savoir que
« notre commune est déjà fort imposée.
« Jusqu'ici, l'institutrice et ses élèves
« se sont contentées de ce qu'elles
« ont ; pourquoi ce qui a suffi ne suf-
« firait-il pas encore ? L'innovation
« proposée serait d'autant plus pré-
« judiciable à la commune, que le
« marais Ruban est le seul endroit
« où nos poules et nos porcs puissent
« paître et se récréer. Si nos descen-
« dants se montrent plus exigeants
« que nous, ils seront libres de vo-
« ter les dépenses nécessaires et de
« les payer. »

De fait, les trois quarts des conseil-
lers votèrent comme le voulait leur
confrère rétrograde. Il est probable que
l'amélioration proposée par le maire
restera à l'état de projet, tant que le
conseil municipal comptera autant

de membres ignorants qu'il le fait en ce moment.

Personne ne désire plus que moi l'abolition des formalités pape-rassières aux quelles les communes se trouvent condamnées de la part des administrations supérieures. Malgré cela, plus je me rends compte de ce qui se passe dans les villages, plus je me vois forcé de reconnaître qu'il y a des conseils municipaux absolument incapables de discerner les vrais intérêts des communes. Tant que la plupart de ces conseillers feront consister le mérite à ne voter aucun nouvel impôt, quelque soit son but, il serait regrettable que toutes les localités eussent la faculté de s'administrer comme elles l'entendent. De deux maux, il faut choisir le moindre.

Parmi les maires qui comprennent

la nécessité d'introduire des améliorations dans leurs communes, il en est qui reculent devant les difficultés. Il en est qui préfèrent laisser croupir les habitants dans la routine, maintenir les rues dans la saleté, que de se faire des ennemis par des procès-verbaux qui produiraient le meilleur effet pour le présent et surtout pour l'avenir. C'est ce qui prouve qu'un notaire, qu'un médecin ne devraient jamais accepter les fonctions de maire, quand il y a d'autres notaires, d'autres médecins dans le même canton. La dignité de maire est du nombre de celles que l'on accepte pour le public, et non pour soi. Malheureusement, l'égoïsme fait oublier souvent les grands devoirs.

N'êtes vous pas étonnés comme moi qu'il y ait tant d'hommes assez stupides dans leurs prétentions pour

accepter la charge de maire ou d'adjoint quand ils se sentent incapables d'en remplir les fonctions les plus ordinaires? On n'est pas coupable pour n'avoir pas reçu d'instruction; mais on devrait, alors, avoir assez de bon sens pour savoir se tenir en dehors des dignités que l'on n'est pas en état d'exercer.

Il y a quelques années, le préfet de la Dordogne adressa une circulaire à tous les maires du département pour leur demander le nombre des aliénés de leur commune. Le maire du village de Taliats, forgeron de son état, alla trouver aussitôt son adjoint pour lui demander ce qu'il fallait entendre par le mot *aliéné*. —

J'ai le mot sur le bout de la langue, répondit l'adjoint, mais il ne me vient pas en ce moment. — Moi aussi, ajouta le maire. — Sur ces entrefaites.

ou d'ad-
capables
les plus
coupable
ruction ;
assez de
ir en de-
n'est pas
e préfet
e circu-
départem-
nombre
une. Le
forgeron
sitôt son
ce qu'il
aliéné. —
langué,
ne me
oi aussi,
refaites.

les deux administrateurs apercevant le notaire du canton qui venait de faire un testament dans la commune, accoururent au devant de lui pour le prier de les tirer d'embarras. Le notaire, qui faisait souvent le mauvais plaisant, leur répondit que le mot *aliéné* était synonyme d'homme qui va à la messe. — C'est bien cela, ajoutèrent le maire et l'adjoint, nous avons le mot au bout de nos livres, mais nous l'avions oublié. — Après avoir remercié chaleureusement le notaire, les deux administrateurs résolurent d'aller à la messe le dimanche suivant, pour pouvoir compter le nombre de ceux qui viendraient à l'église. Ce nombre fut de 300 sur une population de 900 habitants. Le parti le plus sage, dit le maire, est de surcharger ce nombre, afin que notre paroisse passe pour religieuse, et que

nous ayons plus d'influence à l'évêché dans le cas où nous aurions à réclamer le changement du curé, il fut donc répondu à M. le préfet « que la commune comptait 700 aliénés, y compris le maire et l'adjoint ». — « Que le maire et l'adjoint, s'écria le préfet en lisant la réponse, soient aliénés, je le croirai sans peine d'après leur réponse, mais il n'est pas possible qu'il y ait à Taliais 700 aliénés sur 900 habitants. » Une enquête fut ordonnée.

Il existé quelquefois, dans les campagnes, des jalousies, des divisions entre principaux de l'endroit ; c'est là un grand malheur, à tout point de vue. Les curés et les maires devraient toujours être d'accord pour le bien commun. Pour nous, mes amis, montrons que nous savons comprendre l'importance des intérêts publics, et les met-

tre au-dessus de ce qui nous concerne personnellement; d'autant plus que les intérêts privés dérivent en grande partie de la prospérité générale. Votons chaque fois que notre devoir nous le commande, et votons pour les candidats les plus dévoués au public. Si j'étais gouvernement, j'effacerais de la liste électorale quiconque se refuserait à voter, quiconque ne voudrait pas apprendre à remplir lui-même son bulletin de vote. Est-il bien difficile de savoir écrire trois ou quatre noms?

IX

Superstition et Indifférence en Religion

Il y a quelques jours, Raymond, le cordonnier, me disait : « Vous nous avez recommandé comme digne de toute confiance M. Chanteperdrix, l'un des notaires du canton. Je crains bien que vous ne soyez mal renseigné sur son compte ; car, dit-on, c'est un homme qui ne manque jamais la messe, qui se confesse et communie. Tout cela ne fait-il pas supposer qu'il a l'intention de jouer quelque mauvais tour à ses clients ? »

Voilà ce qui m'a été dit, voilà ce que plusieurs d'entre vous pensent ou en-

tendent à tout instant. Pourtant, est-ce raisonnable?

Rien ne prouve qu'un homme qui entend régulièrement la messe, se confesse et communie, doive être nécessairement considéré comme un saint, et qu'il faille lui accorder aveuglement notre confiance, vu qu'il y a eu, qu'il y a, et qu'il y aura toujours des pharisiens, c'est-à-dire, des hommes qui se servent du manteau de la religion pour tromper leurs frères. Mais, de ce qu'il y a eu et de ce qu'il y a encore des hypocrites, s'ensuit-il que tous ceux qui pratiquent appartiennent à cette catégorie? Remarquez bien que nous ne sommes plus à l'époque où il fallait de toute rigueur passer pour un homme religieux pour obtenir un emploi ou une clientèle. De nos jours, il y a, au contraire, dans la plupart des cas, plus d'incon-

vénients que d'avantages à se montrer pratiquant en fait de religion. Je ne me suis donc jamais expliqué comment on peut rencontrer ici et ailleurs tant de personnes méfiantes à l'égard de ceux qui fréquentent les églises, tout comme s'il était certain que le titre de *dévo*t est synonyme de celui de *filou*. Eh bien, je vous déclare que, danger pour danger, je préférerais confier ma bourse à un dévot qu'aux personnes qui affectent de ne croire à rien. Si vous aviez habité la banlieue de Paris, vous comprendriez ma manière de voir.

Chose inexplicable ! Après avoir fait des démarches et des sacrifices de toutes sortes pour obtenir un curé, nous nous conduisons tout comme si un prêtre était pour nous ce qu'il y a de plus inutile sur la terre ! Nous voulons bien que M. le curé célèbre ses

offices, mais à la condition qu'il nous dispensera d'y assister. Ah ! je voudrais bien les rendre témoins de ce qui se passe ici les bons citadins persuadés que les paysans sont toujours agenouillés dans les églises. J'en dirai autant des journalistes qui s'imaginent que nous allons chercher notre billet de vote au presbytère.

En visitant le midi de la France, j'ai trouvé des départements, tels que le Gard et l'Hérault, où les catholiques et les protestants s'excommunient mutuellement. Un catholique se croirait damné s'il entraît dans le même café, s'il se fournissait au même magasin qu'un hérétique. Les protestants en font autant, pour ne pas dire davantage, car je les crois plus intolérants que les catholiques dans leurs rapports, malgré certains principes de tolérance, en théorie.

Cet esprit d'intolérance, et de division me répugne profondément ; mais je redoute encore plus cette indifférence en religion qui ressemble à la mort dans les âmes : situation qui me paraît serapporter beaucoup à la nôtre. Chose étonnante ! plus nous nous éloignons des croyances religieuses, dans le but de paraître aussi philosophes que nos bourgeois, plus nous devenons superstitieux dans les moindres choses. Les trois quarts de nos compatriotes croient plus vivement aux apparitions du diable, à l'influence des sorciers, qu'à l'existence même de Dieu. Vous n'ignorez pas sans doute que le curé de Monestier a failli être lapidé, la semaine dernière, comme s'étant métamorphosé en corbeau dans les airs, pour attirer, disait-on, sur la paroisse un orage qui a dévasté toutes les moissons. Plusieurs

ont déclaré publiquement l'avoir vu, la veille de l'orage, faire la grêle dans un ruisseau. Quoi de plus stupide que de pareils préjugés ! C'est pire que les faits passés dans les charentes.

Il est vraiment humiliant pour les campagnes, qu'on y trouve des gens qui croient à peine en Dieu, et qui aient foi en toutes les sottises que la superstition a inventées. Faut-il parler aussi de nos trois ou quatre dévotes qui voient des miracles partout, comme si cette propension au merveilleux faisait partie d'une piété solide et éclairée ? Puisqu'un miracle est un fait sensible dérogeant à des lois naturelles bien connues, quand un phénomène se produit sans qu'on puisse en expliquer la cause, le parti le plus sage est de supposer, jusqu'à preuve contraire, que ce phénomène est

l'effet de lois inconnues jusqu'alors.
Le miracle est possible; mais, comme
toute exception, il a besoin d'être prou-
vé; il doit s'imposer par une certitude
complète. Seule, la loi peut être sup-
posée, à moins de preuves irréfragables
établissant le contraire.

Au reste, est ce que l'accomplissement
ordinaire de la loi ne publie pas
la grandeur et la bonté de Dieu? Si
l'on me prouve que la terre est arrêtée
dans sa rotation, je ne pourrai pas
m'empêcher de reconnaître qu'il y a
miracle; mais je ne me sens aucun
besoin de supposer ce miracle avant
les preuves suffisantes: car la rotation
de la terre est elle-même une manifesta-
tion admirable de la puissance et de
la sagesse de Dieu.

« Fouchetra, me disait l'autre jour,
M. Pertuis, l'auvergnat qui habite
notre commune depuis trois ans,

nous ne tenons point à détruire la religion ; mais nous ne voulons pas non plus que les curés nous mènent comme des moutons. Il faudrait voir les journaux comme ils parlent de cela ! Le clergé ne demande qu'une chose : maintenir le peuple dans l'ignorance pour pouvoir mieux le subjuguier et l'exploiter à son profit. Nous serions bien bêtes, si nous nous laissions mener comme des Bretons et des Vendéens. En Auvergne, les hommes qui ont voyagé commencent à se montrer indépendants ; mais les femmes sont toujours les mêmes. Pour elles, c'est toujours le curé qui doit faire la loi. Les auvergnats ne sont, de fait, guère plus religieux que les Bourguignons ; mais on montre du doigt celui qui manque la messe ou la communion pascale. Tant que les curés seront payés pour nous sermoner, ils ne nous

laisseront pas un instant de repos. C'est leur affaire à eux d'attirer le monde à l'église, comme c'est l'affaire des cultivateurs de semer pour récolter. La grande différence, c'est que le paysan a beaucoup de mal à mettre un sou de côté, tandis que les curés gagnent l'argent en chantant. Une fois dans ma vie, j'ai eu un grand tort, je le reconnais aujourd'hui; celui d'avoir contrarié mon père lorsqu'il voulait faire de moi un prêtre. « Jacques, répétait-il à tout instant, il n'y a pas de meilleure soupe que celle des curés. Crois-moi; prends la soutane, cela vaut mieux que de tenir la bêche toute la journée. » Tout me dit, en effet, que j'aurais fait un excellent curé : j'aurais bien vidé le calice ; j'aurais aimé à confesser et surtout à prêcher. J'aurais su m'y prendre pour avancer rapidement : aujourd'hui je

sérais peut-être évêque, ou au moins curé de canton. On dit que ce sont les grandes dames qui font les évêques et les vicaires généraux; eh bien, moi, j'aurais su leur plaire. Que voulez-vous, on doit savoir faire le jésuite quand il le faut.»

— Non, mon cher Pertuis, lui ai-je répondu, les curés ne sont pas aussi redoutables que vous semblez le croire. Il en est d'eux comme des jésuites : la puissance que leur attribuent certains journaux et certains romans n'existe que sur le papier et dans le cerveau des lecteurs au jugement faible, à l'imagination ardente. Quand on regarde de près, on ne voit rien des fantômes que l'on nous représente. Est-ce que notre curé, par exemple, que nous connaissons dans les plus petits détails de sa vie, cherche à nous dominer, à nous ruiner, etc?

Il est, certainement, le plus brave homme de la terre. Je ne lui fais qu'un reproche, qui, du reste, lui fait honneur en un sens : il refuse de se plier aux circonstances qui pourraient le faire avancer. On dirait qu'il ne sait pas s'y prendre pour faire son chemin. La plupart de ses disciples ont déjà de gros bénéfices ; tandis que lui reste toujours pauvre et ignoré ; il n'a pas même la mosette de chanoine. Etant passablement familier avec ce bon curé, je me suis permis de lui dire tout cela, la semaine dernière, lorsqu'il dinait chez moi. « Pourquoi, vous obstinez-vous, lui dis-je, à ne pas vouloir faire ce qu'il faut pour avancer ? Tout près d'ici, nous avons des baronnes et des marquises ; elles peuvent tout ce qu'elles veulent ; elles ont déjà fait un évêque, deux vicaires généraux, trois camé-

riers, deux chanoines, quatre chevaliers de la Légion d'honneur. Imitiez donc vos confrères : prenez-vous y adroitement ; faites des courbettes, ça ne tire pas à conséquence ; quand il le faut, il le faut. En définitive, il est ridicule que des prêtres intelligents et travailleurs comme vous, restent toujours au même poste, quand ceux qui ne les valent pas avancent rapidement. »

— Non, M. Froment, me répondit-il, je ne ferai rien de ce que vous me recommandez. S'il était nécessaire d'obtenir la sympathie des grandes dames pour entrer au ciel, je verrais ce qu'il y aurait à faire ; car je tiens avant tout à mon salut. Mais je suis trop fier, trop indépendant, trop loyal, trop peu avide d'argent et d'honneurs, pour consentir à des courbettes, à des actes d'hypocrisie, dans le seul but d'obtenir des

dignités ou de l'argent. A mes yeux, le premier des devoirs du ministre du Christ est l'obligation de vivre au milieu des malheureux et de les aimer. Au lieu de me contenter du titre extérieur de « protecteur des pauvres » pour obtenir un marche-pied vers l'avancement, je m'applique à voir secrètement et de près, les familles peu fortunées, à connaître leurs besoins, à mériter leur confiance, pour pouvoir mieux faire accepter les conseils que j'ai à leur donner. Ne me parlez donc plus d'emplois lucratifs et honorifiques; je préfère la voie simple et dévouée qui mène au ciel, à celle qui mène à l'argent, aux honneurs et aux plaisirs. Les honneurs entraînant des périls pour qui que ce soit des humains, je regarde comme prudent de ne pas s'y exposer. N'est-il

pas plus avantageux de se sauver avec une soutane de bure, que de se damner avec un chapeau de cardinal?

Je n'ai donc rien à demander aux grands de la terre. Ce que je crains de leur part, c'est qu'ils aient, à un moment donné, la pensée d'abuser de la fausse situation faite au simple curé de campagne par les articles organiques, pour influencer mes supérieurs, pour me séparer de ceux qui sont mes paroissiens depuis bientôt quinze ans, de ceux qui me sont aussi chers que vos propres enfants vous sont chers à vous-même!

Voilà textuellement ce que m'a répondu ce bon M. Narbon. Il y en a qui prétendent que les curés s'enrichissent; on aurait tort de penser ainsi du nôtre. M. Narbon serait presque réduit à la mendicité si une infirmité grave l'obligeait à donner sa démission.

Ayant reçu d'une tante une douzaine de cents francs, il a cru devoir les confier à un prétendu fondateur de bonnes œuvres, au gérant d'un journal censé religieux. Si le gérant mène joyeuse vie, il n'en est pas de même de ceux qui ont eu la naïveté de lui prêter.

J'ai parcouru des contrées où les curés de campagne ne sont pas trop mal partagés au point de vue de la position matérielle. Je connais des villages où le pasteur n'achète ni bois ni fourrage. Il en est d'autres où le curé vend du vin au lieu d'en acheter : tant on a l'habitude d'être généreux à son égard, à l'époque des vendanges. Il y a des paroisses où les pèlerinages et les quêtes pour les âmes du purgatoire ne rapportent pas mal. Chaque pays a ses habitudes. Dans la paroisse de M. Leblond, un enterre-

ment amène cinq services, au messes chantées : la première à l'occasion du convoi, la deuxième, à la huitaine, la troisième à la quinzaine, la quatrième à la quarantaine, et la cinquième au bout de l'an. Quantité de paysans, quoique fort économes, quoique fort indifférents sur les pratiques religieuses, s'imposent des sacrifices énormes quand il s'agit du mariage ou de l'enterrement d'un membre de leur famille, surtout quand l'église a de grandes cloches pour la sonnerie. Sous ce rapport, bon nombre de localités ressemblent à Noisy-le-Sec, à Aubervilliers et à Montreuil. Les curés de telles paroisses n'auront jamais à redouter les enterrements civils, tant qu'ils seront en état de les priver du son des cloches.

De nos jours, je l'ai remarqué bien des fois, on élève le prêtre trop haut,

ou on le met trop bas. Est-ce ignorance, est-ce mauvais esprit? C'est tantôt l'un, tantôt l'autre, et quelquefois tous les deux. L'homme sage se tient en garde contre toute exagération de pareille nature; sa conviction est que les prêtres sans être des anges, puisqu'ils se trouvent soumis aux misères et aux faiblesses de la nature humaine, se montrent généralement supérieurs aux autres, sous le rapport de la dignité de la vie (1).

« Oui, disait hier valade, la religion des papes, des évêques et des curés abrutit les intelligences, arrête toute émancipation. Telle religion qui convient aux petits enfants, aux ignorants, à tous ceux que la peur

(1) Il y a des corps d'état, par exemple, celui des tailleurs et des couturières, où l'on croirait ne pas pouvoir dormir tranquillement si l'on avait passé la journée sans *manger du prêtre*. Je parle surtout de ceux qui ont le moins d'instruction et habitent une ville.

contribue à rendre plus sages, ne signifie rien pour les hommes qui sont en état de se conduire par eux mêmes.

Sans doute, répondrai-je, on peut chercher à se conduire soi-même, en dehors des pratiques religieuses; mais il n'en reste pas moins vrai que presque tous les hommes qui se disent religieux sans religion, se montrent, de fait, inférieurs aux chrétiens qui pratiquent sans bigotisme. Il est rare que les premiers n'aboutissent au matérialisme; et le matérialisme n'est-il pas la destruction de tout ce qui est noble et juste dans les sentiments? S'il n'y a pas de vie future, pourquoi, si je le puis, ne prendrais-je pas la place de ceux qui sont en état de se procurer toute espèce de plaisirs par la fortune?

Oui, mes amis, les campagnards

qui ont cru faire acte d'indépendance et de vertu en s'affranchissant des pratiques religieuses, se sont trompés grossièrement. Depuis qu'il y a moins de religion dans notre paroisse, on constate beaucoup plus de cas d'ivrognerie, beaucoup plus de querelles, de procès, beaucoup plus d'enfants naturels, de mauvais ménages, de fainéants, de pauvres, etc. La religion n'est pas d'hier; elle a vécu des siècles, elle a survécu aux tempêtes les plus violentes; elle a fait ses preuves en tout genre. N'est-ce pas à elle que nous devons presque toutes les améliorations matérielles et morales dont la société actuelle se trouve dotée? Ce qui prouve que la religion est encore vivace dans les cœurs, et qu'elle apparaît comme telle à ceux qui la combattent, c'est qu'il ne se produit nulle part une mauvaise passion, sans que cette

mauvaise passion ne se croie obligée de l'attaquer aussitôt, directement ou indirectement.

Comment trouvez-vous les buveurs et les joueurs qui s'installent chez le marchand de vin du coin? Ces messieurs se permettent, chaque dimanche, de railler, en leur donnant le titre de fainéants, les personnes qui vont passer une heure par semaine à l'église! Remarquez bien que ces gens-là ne rougissent pas de perdre des demi-journées à boire et à jouer!

Ah! si le sentiment religieux est naturel à tout homme, ne l'est-il pas encore plus en ceux qui habitent les campagnes, en ceux qui travaillent presque toujours en plein air, le ciel sur leur têtes, en ceux qui se trouvent constamment témoins des œuvres de Dieu dans la nature? Quand il nous arri-

ve de revoir le champ que notre main a ensemencé depuis un certain nombre de jours, pouvons-nous ne pas y reconnaître l'action d'un être plus puissant que nous ? En apercevant ce même champ lorsqu'il est couvert de verdure, ne sentons nous pas le besoin de remercier l'auteur béni qui a bien voulu s'associer à notre tâche, de nous demander à nous-mêmes quelle puissance assez grande sur la terre a pu produire les phénomènes qui s'étalent à nos yeux ? Quelle peut être, en effet, la cause de tant de précieuses transformations, si ce n'est l'Être Suprême, le créateur et le moteur de tous les globes qui roulent dans l'espace, celui qui donne au soleil sa lumière et sa chaleur, à la rosée sa fraîcheur, à la terre sa fécondité ?

S'il y avait un bon Dieu, s'écriait

Désespéré, le forgeron, laisserait-il geler nos blés, nos vignes, nos pommes de terre, comme cela nous arrive malheureusement trop souvent? Aurait-il laisser triompher les Prussiens; aurait-il même permis la déclaration d'une guerre qui a fait tant de mal aux paysans ? »

Si tout arrivait régulièrement au gré de nos désirs, répondrai-je; si nous n'avions qu'à vouloir et à parler pour nous procurer toute espèce de biens, pour échapper à toute sorte de privations et de contrariétés, ne nous habituerions-nous pas à trop compter sur nous-mêmes, à penser et à nous conduire comme si Dieu n'existait pas, comme s'il ne s'intéressait nullement à ce qui nous concerne?

Au reste, qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce que les lois générales qui régissent le monde terrestre et moral, aient

parfois, et presque toujours par la faute des hommes, des effets préjudiciables à quelques intérêts particuliers ? Ces accidents ne prouvent qu'une chose, savoir, que le monde aurait pu être créé dans des conditions plus parfaites qu'il ne l'a été. Mais la question n'est pas de s'enquérir de ce que l'Être suprême aurait pu faire ; le tout est de s'incliner devant ce qu'il a fait, en le remerciant de son acte créateur, acte de généreuse bonté à notre égard. Assurément, Dieu aurait pu nous créer sans la faculté, sans le pouvoir d'appliquer en mal l'usage de nos forces physiques et morales. S'il l'avait fait, nous n'aurions jamais subi ni préjugés, ni délits, ni guerres. Mais, alors, s'agirait-il de l'homme, c'est-à-dire d'un être libre, composé d'un corps et d'un esprit, destiné à rechercher librement et

méritoirement le bien ? Non, l'être humain aurait été remplacé par un être inconnu qui, je le répète, ne serait pas l'homme.

La situation qui nous a été faite par le créateur, je la crois assez favorable pour que nous éprouvions le besoin de remercier la Providence, pour que nous ne nous refusions pas à lui consacrer le jour qu'il s'est réservé lui-même, le septième de chaque semaine ?

Objecterons-nous que le temps nous manque pour l'accomplissement de nos devoirs religieux ? Ce ne serait pas raisonnable : car nous trouvons du temps pour tout ce qui convient à nos goûts et à nos caprices. Quel est le charlatan ayant battu la grosse caisse sur notre place sans réunir des centaines de personnes, toutes

disposées à l'écouter pendant des heures entières?

En religion comme en instruction, je n'ai jamais été partisan des lois et des mesures coercitives. Aux amendes et aux emprisonnements je juge préférables les influences morales, celles qui viennent uniquement des lumières et de la persuasion. Mais peut-on approuver les gens qui affectent de continuer leur travail le dimanche pour chômer le lundi? (1).

Il est fort étonnant que les pays où le protestantisme domine, soient les premiers à donner le bon exemple sur la sanctification du dimanche.

(1) Dans les villes, l'observation du dimanche fait de grands progrès. Plus nous allons, plus on s'habitue à reconnaître que la fermeture des magasins n'est pas de nature à faire perdre des ventes. Avec une stricte observation du repos dominical, il ne s'achèterait pas une chemise de moins dans l'année; de plus, la santé générale aurait à en recueillir de grands profits. Le public ferait donc bien de donner sa préférence aux magasins qui ferment le dimanche.

les anglais me paraissent d'une rigidité extrême à cet endroit, d'autant plus qu'ils sont beaucoup moins scrupuleux sur d'autres points tout aussi importants. Les habitants du nouveau monde ne sont guère moins sévères, comme on peut s'en apercevoir par le texte de la loi qui vient d'être votée dans la république des États-Unis.

« La sanctification du dimanche, » dit la loi américaine, est :

« 1° Une chose d'intérêt public.

« 2° Un utile soulagement des fatigues corporelles.

« 3° Un occasion de vaquer à ses devoirs personnels et de rappeler les erreurs qui affligent l'humanité.

« 4° Un motif particulier d'honorer, dans sa maison et à l'église, Dieu, le créateur et la Providence de l'univers.

« 5° Un stimulant à se consacrer
» aux œuvres de charité, qui font
» l'ornement et la consolation de la
» société.

« Considérant :

« Qu'il y a des incrédules et des
» gens inconsiderés qui, méprisant
» leurs devoirs et les avantages que
» procure à l'humanité la sanctifi-
» cation du dimanche, outragent
» la sainteté de ce jour en s'aban-
» donnant à toutes sortes de plaisirs
» et en s'abandonnant à leurs travaux.

« Qu'une telle conduite est con-
« traire à leurs intérêts comme chré-
« tiens, et trouble l'esprit de ceux
« qui ne suivent point ce mauvais
« exemple.

« Que ces sortes de personnes font
« un tort à la société tout entière, en
« introduisant dans son sein des ten-

« dances de dissipation et d'habitudes
« immorales.

« Le sénat et les chambres décrè-
« tent : 1° Il est défendu, le diman-
« che, d'ouvrir les magasins et les
« boutiques, de s'occuper à un tra-
« vail quelconque, d'assister à aucun
« concert, bal ou théâtre, sous peine
« d'une amende de 10 à 20 schellings
« (12 fr. 50 à 25 fr.) pour chaque con-
« travention.

« 2° Aucun voiturier ou voyageur
« ne pourra, sous la même peine, en-
« treprendre un voyage le jour du di-
« manche, excepté le cas de néces-
« sité dont la police sera juge.

« 3° Aucun hôtel ou cabaret ne pourra
« s'ouvrir le dimanche aux personnes
« qui habitent la campagne, sous
« peine d'une amende ou de la ferme-
« ture de l'établissement.

« 4° Ceux qui, sans cause de mala-
« die ou sans motif suffisant, se tien-
« dront éloignés de l'église pendant
« trois mois, seront condamnés à
« une amende de dix schellings.

« 5° Quiconque commettra des ac-
« tions inconvenantes à proximité ou
« dans l'intérieur de l'église, payera
« de 5 à 40 schellings d'amende.

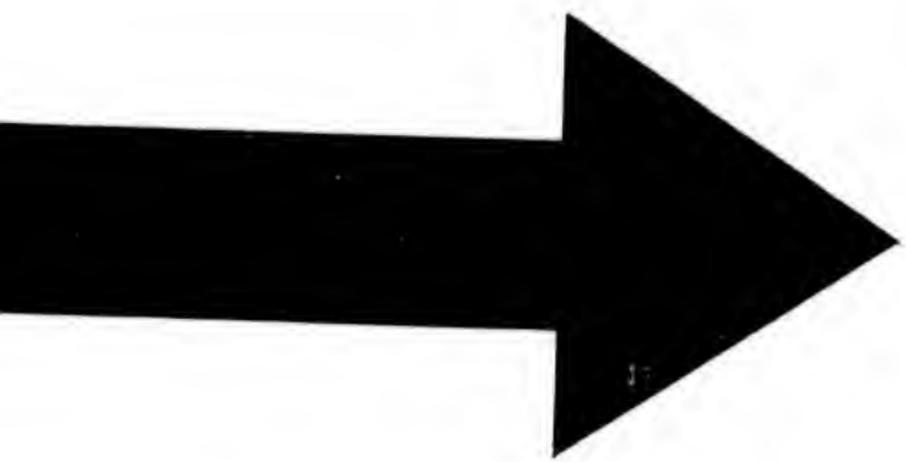
« L'exécution de ce décret est con-
« fiée aux employés de police choisis
« tous les ans par les communes. »

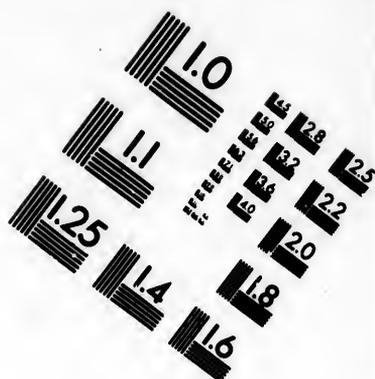
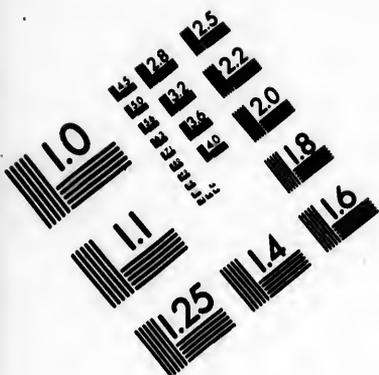
Comme vous le savez, mes bons amis, je ne suis pas un bigot, tant s'en faut; je dois même avouer que j'ai le tort de rester plutôt en dessous qu'au dessus du nécessaire. Malgré cela, je n'ai jamais approuvé les insultes contre les personnes ou les choses en fait de religion. Il m'est arrivé de rencontrer des

hommes qui me paraissaient excentriques dans leurs croyances; mais je ne me suis point en droit d'attaquer leur liberté en lançant des invectives: C'est surtout en religion que j'aime à voir chaque citoyen penser et agir comme il l'entend, pourvu qu'il ne gêne pas trop ses voisins. Je reconnais aux libres-penseurs le droit de se marier et de se faire enterrer comme ils l'entendent; mais je veux aussi qu'un dévot ait la faculté de faire ses dévotions comme il l'entend: si je suis libre d'aller à Caunteret; qu'il soit libre lui-même d'aller à Lourdes.

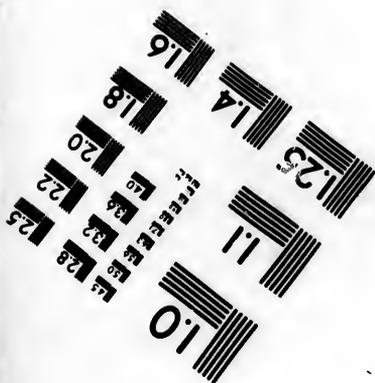
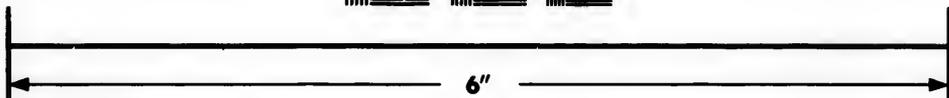
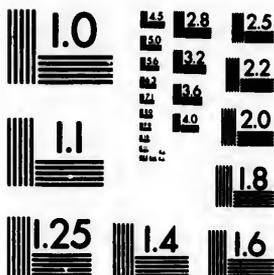
La religion de nos pères n'a jamais cessé de paraître à mes yeux grande, pure, douce et consolante. C'est elle qui a fait prévaloir l'égalité de tous les hommes; c'est elle qui a proclamé le pauvre, frère du riche, comme ayant







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148
E 152
E 156
E 160
E 164
E 168
E 172
E 176
E 180
E 184
E 188
E 192
E 196
E 200
E 204
E 208
E 212
E 216
E 220
E 224
E 228
E 232
E 236
E 240
E 244
E 248
E 252
E 256
E 260
E 264
E 268
E 272
E 276
E 280
E 284
E 288
E 292
E 296
E 300
E 304
E 308
E 312
E 316
E 320
E 324
E 328
E 332
E 336
E 340
E 344
E 348
E 352
E 356
E 360
E 364
E 368
E 372
E 376
E 380
E 384
E 388
E 392
E 396
E 400
E 404
E 408
E 412
E 416
E 420
E 424
E 428
E 432
E 436
E 440
E 444
E 448
E 452
E 456
E 460
E 464
E 468
E 472
E 476
E 480
E 484
E 488
E 492
E 496
E 500
E 504
E 508
E 512
E 516
E 520
E 524
E 528
E 532
E 536
E 540
E 544
E 548
E 552
E 556
E 560
E 564
E 568
E 572
E 576
E 580
E 584
E 588
E 592
E 596
E 600
E 604
E 608
E 612
E 616
E 620
E 624
E 628
E 632
E 636
E 640
E 644
E 648
E 652
E 656
E 660
E 664
E 668
E 672
E 676
E 680
E 684
E 688
E 692
E 696
E 700
E 704
E 708
E 712
E 716
E 720
E 724
E 728
E 732
E 736
E 740
E 744
E 748
E 752
E 756
E 760
E 764
E 768
E 772
E 776
E 780
E 784
E 788
E 792
E 796
E 800
E 804
E 808
E 812
E 816
E 820
E 824
E 828
E 832
E 836
E 840
E 844
E 848
E 852
E 856
E 860
E 864
E 868
E 872
E 876
E 880
E 884
E 888
E 892
E 896
E 900
E 904
E 908
E 912
E 916
E 920
E 924
E 928
E 932
E 936
E 940
E 944
E 948
E 952
E 956
E 960
E 964
E 968
E 972
E 976
E 980
E 984
E 988
E 992
E 996
E 1000

10
01

la même origine, la même nature, la même destinée. C'est elle qui a fait des artisans et des laboureurs les enfants privilégiés de Dieu et de l'Église. Voilà pourquoi tout travailleur qui se croit autorisé à maudire cette religion, me paraît accuser en lui, non-seulement une faute grave d'ignorance, mais encore un vrai crime d'ingratitude.

Au reste, si tout nous montre que l'homme est le roi de la création, tout nous prouve qu'il ne peut être considéré comme tel qu'autant que sa vie ne fait que commencer ici-bas pour se perpétuer après le tombeau. Reconnaître que la vie présente n'est qu'une vie d'épreuve, n'est-ce pas avouer que l'être suprême veille sur nous pour nous punir ou nous récompenser plus tard selon nos œuvres?

Qui l'honneur est le plus grand, le plus
saint, le plus noble, le plus précieux, le plus
digne de l'homme, de la patrie, de la France,
de la République, de la Nation, de la
Liberté, de la Justice, de la Vérité, de la
Gloire, de la Paix, de la Prospérité, de la
Félicité, de la Santé, de la Vieillesse, de la
Mort.

Résolutions

— Nous, paysans, citoyens les plus nombreux, appliquons-nous à faire disparaître les infériorités les plus marquantes, les habitudes les plus disgracieuses et les plus préjudiciables à ceux qui non entourent. Cela fait, les campagnes prendront bientôt une vie nouvelle, propre à conserver a l'agriculture bon nombre d'intelligences et de bras destinés à lui échapper. Ainsi, je le répèterai mille fois, faire tout ce qui dépend de soi pour améliorer les personnes et les choses dans les campagnes, c'est

rendre à l'agriculture et à son pays un service du premier ordre.

L'homme riche qui s'imaginerait avoir acquitté toutes ses dettes envers ses semblables, après qu'il a versé quelques pièces d'argent dans le tronc d'un bureau de bienfaisance, se tromperait grossièrement. Non, ce n'est point assez. Ce qui est plus méritoire qu'un titre de donateur, plus utile qu'un sacrifice pécuniaire, c'est une bonne disposition à offrir son appui moral à ceux qui en ont besoin; c'est d'instruire les ignorants, de soutenir les faibles, de ramener les égarés.

Pour remplir une si noble tâche, faut-il que les bourgeois affectent de vouloir laisser les paysans dans l'ignorance, sous prétexte de les conserver plus dociles, de les maintenir à une plus longue distance? Non,

ce serait de leur part une spéculation honteuse qui, du reste, ne produirait pas l'effet attendu. L'ignorance engendre les préjugés qui, eux-mêmes, poussent les cœurs, à des moments donnés, aux actes de violence les plus barbares. L'homme instruit doit s'appliquer, au contraire, à éclairer l'ignorant, afin de le rapprocher de lui; afin d'obtenir sa confiance par des rapports vraiment affectueux et même familiers. Il est temps de mettre de côté toutes ces prétendues exigences de dignité et de bon ton que l'arrogant a l'habitude de prétexter pour se tenir à l'écart de ceux qu'il regarde comme inférieurs à lui, d'un grand nombre de ses semblables, souvent plus agréables à Dieu que lui-même!

Une condition essentielle s'impose tout d'abord aux bourgeois qui s'appliquent à moraliser les masses, con-

dition à laquelle on a pensé trop peu jusqu'ici: elle consiste à reconnaître que les bourgeois ont été les premiers à entrer dans une voie fautive, et qu'ils doivent être les premiers à en sortir.

Ne sont-ce pas les classes réputées supérieures qui ont commencé à donner le mauvais exemple, en favorisant les livres et les journaux qui jetaient le ridicule et le blasphème sur la religion? Ne sont-ce pas, en général, les opulents qui ont dénaturé l'esprit de famille, en outrageant la simplicité et la pureté du foyer domestique par des étalages scandaleux en fait de luxe et d'immoralité? Comment voulez-vous qu'une ouvrière se résigne à travailler douze et quatorze heures par jour, dans une mansarde, pour gagner honnêtement un ou deux francs, quand elle apprend que d'autres femmes reçoivent dix

et vingt fois autant, de la main de certains bourgeois, qui les ont corrompues?

Les bourgeois auront beau se plaindre, sur tous les tons, de l'attitude envieuse et menaçante des ouvriers; ils auront beau tenter des entreprises de toutes sortes pour se prémunir contre la démoralisation de ceux qui ne possèdent rien, leurs cris resteront vains et leurs efforts infructueux, tant qu'eux-mêmes s'obstineront à ne pas vouloir se corriger. Si vous tenez à ce que les ouvriers soient religieux, commencez par vous montrer vous-mêmes sincèrement religieux.

Quand le riche, homme généralement instruit, recherche par-dessus tout les jouissances matérielles, comment s'étonner que le pauvre éprouve des aspirations de même nature, qu'il s'applique à les faire triompher

un jour ou l'autre ? L'ouvrier n'est-il pas en droit de répondre au bourgeois qui veut le moraliser : *medice, cura te ipsum* ! Médecin, commence par te guérir toi-même ! D'autant plus que les fautes ont pour mesure de gravité le degré d'instruction constaté en ceux qui les commettent. Non, rien n'est plus certain, la moralisation du travailleur manuel ne peut débiter qu'à l'aide d'une autre réforme non moins indispensable, celle du bourgeois, le premier et le plus grand coupable.

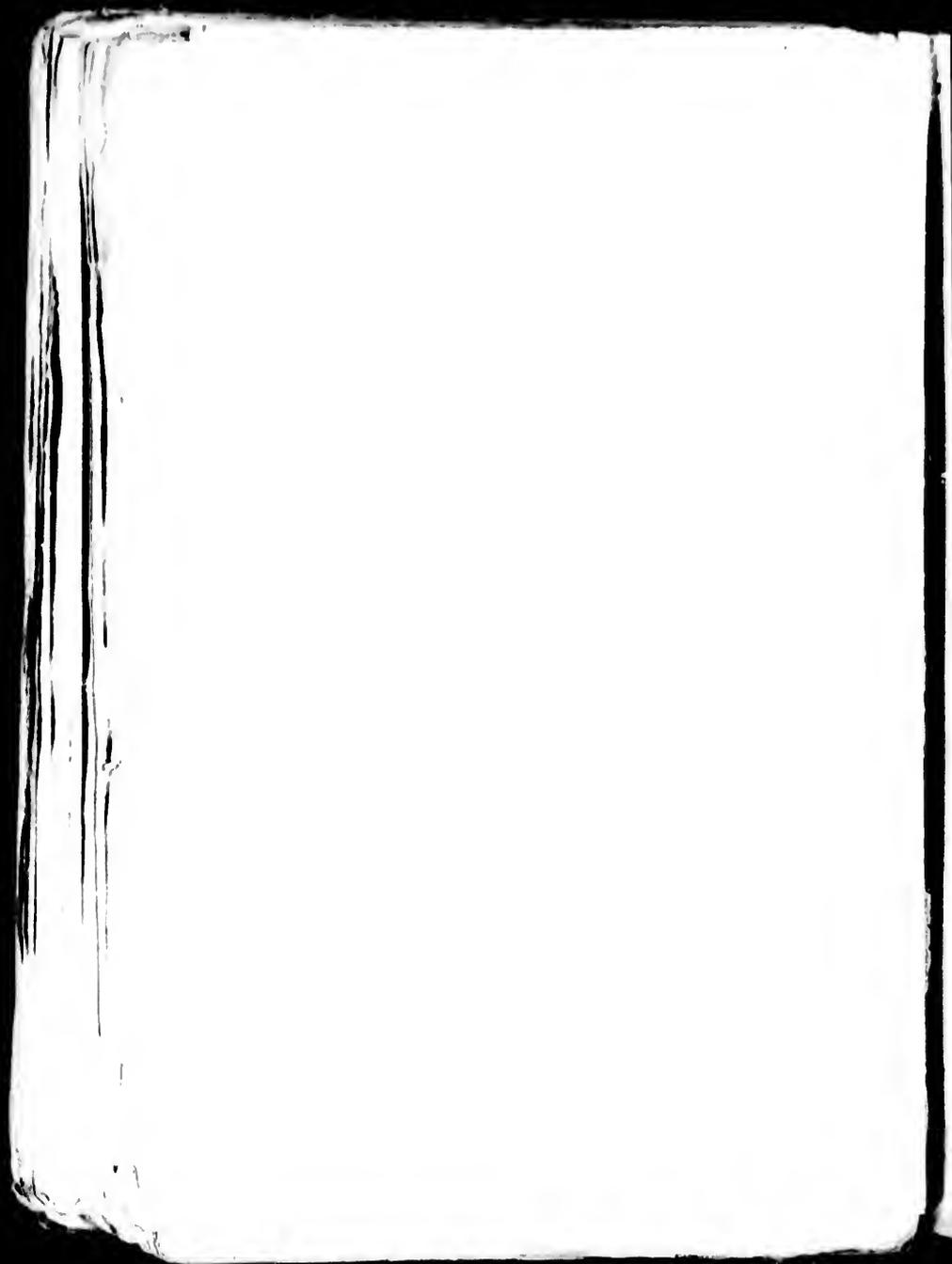
Riches et pauvres, bourgeois et paysans, soyons tous d'accord pour reconnaître que nous avons besoin les uns des autres, pour admettre que notre premier devoir envers la religion, envers la patrie et envers nous-mêmes, est de nous aider mutuellement selon nos forces, au lieu de nous diviser par un esprit de jalousie.

Puisque la véritable science nous enseigne que nous sommes tous frères, pourquoi n'être pas heureux de céder à ses nobles inspirations en conformant nos sentiments et nos actes à son enseignement? Montrons-nous, surtout, moins égoïstes, moins rapaces, moins jaloux, moins routiniers, plus patriotes, plus charitables, plus nobles et plus éclairés dans nos croyances et nos pratiques religieuses.

FIN

TABLE

	Pages
Note de l'Éditeur	3
Avant-propos.....	5
I. — Le Mépris des Villages.....	7
II. — L'Ignorance.....	31
III. — L'Insouciance au point de vue de la santé	52
IV. — Abus à réformer dans la vie de famille	69
V. — Les Cancans, les Procès, les Foi- res, les Cabarets	83
VI. — Sentiments secrets d'envie et de jalousie à l'égard des bourgeois	109
VII. — Négligence des devoirs civils et politiques.....	122
VIII — Inconvénients de la Routine....	140
IX. — Superstition et Indifférence en Religion.....	156
X. — Résolutions	188



ON TROUVE A LA LIBRAIRIE FRANKLIN

71, rue des Saints-Pères, 71

LIVRES DE PROPAGANDE

PUBLIÉS PAR

L'ABBÉ TOUNISSOUX

Ne fuyons pas les campagnes! 1 vol. in-12, honoré de la souscription de plusieurs Conseils Généraux, admis pour les bibliothèques scolaires..... 1 50

La Villageois ou *Inconvénients d'une fausse éducation chez les jeunes personnes.* 1 vol. in-12..... 2 »

Le Clinquant, ou *les Dangers de la vanité.* 1 vol. in-12 2 »

Le Bien-Être de l'Ouvrier, nouvelle édition, objet d'un rapport favorable à l'Académie des Sciences morales par M. Passy, ancien ministre des finances, Président de la Société des Économistes, chaleureusement recommandé par les journaux de toutes nuances. 1 vol. in-12 de 400 pages 3 »

Bourgeois et Ouvriers, ou *les Inégalités de la Fortune,* par un socialiste et par un homme de bon sens. » 80

Jacques Bonhomme à ses Députés, par Jean Macé 15 c.

BIBLIOTHÈQUE FRANKLIN

71, RUE DES SAINTS-PÈRES, 71

Cette collection se compose de volumes à 25
format in-32, de 150 à 200 pages

TRAITANT

d'histoire, de littérature, de voyages, de sciences, d'économie
politique, domestique et sociale, d'hygiène, etc., etc.

1. — **La Science du bonhomme Richard**, ou **L'AMIN DE LA FORTUNE**, par Benjamin Franklin, d'extraits de ses Mémoires et de sa Correspondance et précédée de *La Jeunesse de Franklin*, par Ed. Laboulaye. (*Publié pour la Société Franklin*)
2. — **La Religion de la Santé**, principes d'hygiène par Mme Elisabeth Blackwell, traduction et préface de Mme Hipp. Meunier.
3. — **L'Histoire du Travail**, par Frédéric Passy, précédée d'un *Rapport* très-favorable de M. Amédée Thiers à l'*Académie des Sciences morales et politiques*.
4. — **Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas**, par Bastiat, avec une notice biographique et des notes de Fréd. Passy.
Il a été tiré de cet ouvrage une édition sur papier fort, pour les bibliothèques, à 50 c. le vol. et une sur papier de Hollande à 1 fr.
5. — **Les Héroïnes de la Charité**, par Mme W. Monod
6. — **La Mort de l'Ivrogne**, par Charles Dickens, traduction par Roger Dalton, avec une notice biographique.
7. — **Les Travers des PAYSANS**, par l'abbé Tounis
8. — **Histoire de la Jacquerie**, par Eug. Bonnemaison

EN PRÉPARATION

La Jeune Mère, ou l'Éducation du nouveau-né, par le docteur Brochard.

Le Dernier Pasteur des Landes, par J.-B. Lesca

Le Capital, par Bastiat.

Le Tabac, par le docteur Druhen.

La Prévision du Temps, par Zurcher et Margollé.

Tonietto et Maria, par Carlo Balbo, traduction et préface de Louis Paulian.

Causeries sur la Mécanique, par Michel E. Lapor

Cartonnage anglais, 25 cent. en sus par volume

